

Le Centre National de la Fonction publique territoriale, l'INSEE, le Conseil Régional Ile-de-France, la Ville de Paris, les Centres Interdépartementaux de Gestion de la petite et de la grande couronne et le Centre de Gestion de la Seine et Marne, se sont associés pour réaliser un recueil de données sur les fonctions, les statuts et les métiers des agents des collectivités et établissements publics territoriaux de la région Ile-de-France, afin de mieux cerner les besoins au niveau de la région Ile-de-France des administrations locales en matière de recrutement et de formation.

L'originalité de la méthode de collecte des informations et, surtout, la collaboration fructueuse des collectivités nous permettent pour la première fois d'analyser l'emploi dans ses quatre composantes : statutaire, organisationnelle (service d'affectation), professionnelle (métier) et démographique.

Car c'est bien au carrefour de ces quatre dimensions de l'emploi que se situent les problématiques de recrutement, de mobilité et de formation des prochaines années.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le comité de pilotage qui coordonne, analyse, valide et contrôle les résultats de l'étude. Il assure également le suivi de l'exécution de la convention. Il est composé des directeurs ou chefs de service des institutions suivantes :

Le Conseil régional d'Ile-de-France,
La direction régionale de l'INSEE Ile-de-France,
La Ville de Paris,
Le Centre Interdépartemental de gestion de la grande couronne,
Le Centre Interdépartemental de gestion de petite couronne,
Le Centre Départemental de Gestion de la Seine et Marne,
La Délégation interdépartementale du CNFPT de la grande couronne Ile-de-France,
La Délégation interdépartementale du CNFPT de la première couronne Ile-de-France,
L'Observatoire du CNFPT,
Le Service de l'Emploi Territorial d'Ile-de-France du CNFPT,

La maîtrise d'œuvre est confiée à un comité technique désigné par le comité de pilotage. Le comité technique assiste le comité de pilotage dans la maîtrise d'ouvrage de l'étude. Il assure la préparation du dispositif d'enquête, contrôle les données et prépare les arbitrages du comité de pilotage. Il est composé d'un ou deux représentants pour chacun des partenaires suivants:

Conseil Régional d'Ile-de-France
Direction régionale de INSEE Ile-de-France,
Ville de Paris,
CIG grande Couronne,
CIG petite Couronne,
CDG de Seine et Marne
CNFPT observatoire de la FPT,
Service de l'Emploi Territorial d'Ile-de-France du CNFPT.

La coordination est confiée par le comité de pilotage au Service de l'Emploi Territorial d'Ile-de-France « SETIF » du CNFPT.

L'Observatoire du CNFPT est le support technique de cette étude.

Sous la direction de Mohamed Amine, la coordination de l'enquête a été assurée par Jérôme Pech et Nadia Rustand.

La collecte des données a été assurée par le Service de l'Emploi Territorial d'Ile-de-France (service commun des deux délégations franciliennes du CNFPT), les centres de gestion, le Conseil régional et la Mairie de Paris.

Le contrôle, le codage des données et les traitements statistiques ont été réalisés par Christine Morcrette, Jérôme Pech, Natacha Devriendt et Nadia Rustand.

Didier Spitz du service Prospective du CNFPT a procédé à l'homogénéisation des libellés de métiers.

La rédaction du rapport a été réalisée par Natacha Devriendt et Nadia Rustand.

Sommaire

I. Démographie de l'emploi public territorial francilien 7

1. Effectifs et employeurs	9
- Début 2005, plus de 330 000 agents territoriaux	9
- Les communes regroupent 76 % des agents territoriaux	9
- 33 % des agents titulaires et non titulaires permanents seront potentiellement partis à la retraite d'ici 2016	10
- Départs potentiels à la retraite par type d'employeurs	10
2. Genre.....	11
- Parmi les 337 720 agents, une majorité de femmes	11
- Un taux de féminisation variable selon l'employeur	11
3. Structure des âges	12
- 29 % des personnels âgés de 50 ans ou plus début 2005	12
- Une structure des âges variable selon le type et la taille des collectivités	12

II. Caractéristiques statutaires 13

1. Statuts	15
- 70 % des agents sont titulaires	15
- Une structure statutaire variable selon le type de collectivités	15
2. Situations juridiques de recrutement des non titulaires et types d'emplois aidés	17
- Parmi les non titulaires, 58 % sont sur des emplois permanents	17
- 45 % des emplois aidés sont des apprentis	18
- Des agents non titulaires plus féminisés	19
- Des personnels âgés, quel que soit le statut	19

3. Catégories hiérarchiques	20
- Près d'un agent sur quatre relève d'une catégorie d'encadrement A ou B	20
- Des catégories d'encadrement proportionnellement plus importantes chez les non titulaires	20
- Les catégories d'encadrement selon le type d'employeurs	20
- Une plus grande féminisation en catégorie B	22
- Des personnels plus âgés en catégorie A	22
- Départs potentiels à la retraite par catégorie hiérarchique	22
4. Filières d'emplois	23
- Deux tiers des agents dans les filières administrative et technique	23
- La part des non titulaires est variable selon la filière d'emplois	23
- Une répartition par filière contrastée selon le type de collectivités	23
- Des personnels plus âgés dans les filières technique, médico-sociale et administrative	25
- Départs potentiels à la retraite par filière d'emplois	25
5. Cadres d'emplois	26
- Près des deux tiers des effectifs répartis en neuf cadres d'emplois	26
- Départs potentiels à la retraite pour les principaux cadres d'emplois	28

III. Caractéristiques organisationnelles : domaines et services d'affectation 29

1. Effectifs par domaine et service d'affectation	31
- 80 % des agents au service direct de la population	31
- Structure des âges par service d'affectation	32
- Départs potentiels à la retraite par service d'affectation	33
2. Domaines d'affectation et statuts	34

- 3. Domaines d'affectation et catégories hiérarchiques 34
- 4. Domaines d'affectation et types d'employeurs 36

IV. Caractéristiques professionnelles : métiers territoriaux 37

- 1. En région Ile-de-France, 246 métiers territoriaux identifiés 39
- 2. Principaux métiers et statuts 44
- 3. Familles professionnelles et services d'affectation..... 45
 - Analyse professionnelle 46
 - Analyse sectorielle 47

V. Précisions méthodologiques 49

- 1. Champ de l'enquête..... 51
- 2. Réalisation et bilan de l'enquête 51
- 3. Projections de départ à la retraite 51

Vers une meilleure appréhension de la réalité de l'emploi territorial

La richesse et la complexité des statistiques de l'emploi territorial tiennent plus particulièrement dans la variété des points de vue adoptés sur (les employés – les employeurs) et de l'existence de paradigmes rivaux pour les appréhender selon (la nature juridique-l'activité).

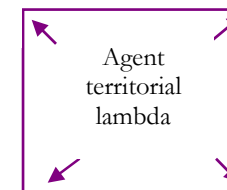
		Point de vue	
		Employeurs	Employés
Paradigmes	Nature juridique	Institutionnelle	Statutaire
	Activité	Sectorielle	Professionnelle

C'est au croisement de ces deux dimensions que nous obtenons quatre approches complémentaires de l'emploi territorial :

- **Approche institutionnelle**, selon la catégorie juridique de l'employeur ; pour apparemment évident qu'il soit, le critère essentiel sous-jacent à cette approche - à savoir un découpage institutionnel servant à ventiler les effectifs territoriaux selon la catégorie juridique de l'employeur - n'en reste pas moins peu pratique pour réaliser des regroupements simples. Quel que soient les regroupements retenus, ils sont composés de structures aux statuts juridiques, tailles et finalités souvent diverses,
- **Approche statutaire**, selon le statut juridique de l'employé ; cette approche permet de faire un lien direct avec les modes et les conditions de recrutement et de rémunération des agents. Une des principales spécificités de l'emploi territorial réside dans la très grande variété des statuts des agents,
- **Approche sectorielle**, selon le secteur d'affectation ; la notion de secteur d'activité renvoie à la structure organisationnelle de la collectivité. Un secteur regroupe tous les services et directions dont les activités correspondent à des prestations (biens et services) ayant des caractéristiques communes : ressources utilisées, usage d'une technique particulière, services rendus, publics desservis, etc,
- **Approche professionnelle**, selon le métier ; cette approche consiste à définir les emplois dans leur contenu en terme d'activités principales en passant par la notion de métier, qui ne coïncide pas toujours avec celle de cadre d'emploi.

Approche institutionnelle :

Employé dans : *Conseil général*



Approche statutaire :

Statut : *Titulaire*
 Cadre d'emploi : *Attaché*
 Filière : *Administrative*
 Catégorie hiérarchique : *A*

Approche professionnelle :

Métier : *Responsable de gestion comptable*
 Famille professionnelle: *Finances et contrôle de gestion*

Approche Sectorielle :

secteur d'affectation : *Social*
 domaine d'affectation : *Prestations sociales et culturelles*

L'agent territorial au centre de ce carré et c'est au croisement des ces quatre approches qu'il est possible de comprendre la position de l'agent territorial.

Par exemple l'agent territorial lambda relevant :

- du cadre d'emploi d'*attaché*,
- de la filière *administrative*,
- de la catégorie hiérarchique *A*,
- et de statut *titulaire*,

est employé par la collectivité :

- *conseil général*,

et est affecté dans un service « personnes âgées », classé :

- dans le secteur d'affectation *Social*,
- relevant du domaine d'affectation *Prestations sociales et culturelles*,

exerce le métier :

- de *Responsable de gestion et comptable*
- relevant de la famille professionnelle *Finance et contrôle de gestion*.

La principale originalité de l'enquête statistique sur les métiers territoriaux en région Ile-de-France est qu'elle permet de dénombrer les éléments de chaque approche, de croiser les éléments de chaque approche entre eux, et de croiser les approches entre elles. Ces quatre approches sont complétées par l'analyse démographique et/ou géographique (quand le taux de réponse le permet). Par contre l'analyse des qualifications est très peu répondue car les diplômes et le niveau d'études sont souvent moins bien renseignés.

I. Démographie de l'emploi public territorial francilien

1. Effectifs et employeurs

> Début 2005, plus de 330 000 agents territoriaux

Au 1^{er} janvier 2005, on estime à **337 720 agents territoriaux**, tous statuts confondus, travaillant dans les **2 434** collectivités et établissements territoriaux de la région Ile-de-France qui emploient au moins un agent.

> Les communes regroupent 76 % des agents territoriaux

Les communes de 20 000 à 49 999 habitants sont les principaux employeurs territoriaux dans la région Ile-de-France : 88 382 agents qui représentent 26 % des effectifs.

Ajoutées aux 260 autres communes, elles emploient plus des deux tiers des effectifs, soit 257 051 agents. A noter, la part très importante des communes de plus de 80 000 habitants qui emploient **73 798 agents**, soit 22 % de l'effectif total des agents territoriaux pour seulement **9 collectivités**.

Les départements concentrent 10 % des effectifs territoriaux d'Ile-de-France.

La part des effectifs communaux est très importante en Ile-de-France comparée au pourcentage pour la France entière (64 %). Ce sont les communes de plus de 10 000 habitants qui sont supérieures à la moyenne nationale.

Au contraire la part des effectifs dans les EPCI est fortement inférieure à celle nationale (2 % contre 7,6 %).

Répartition des effectifs par type de collectivités

Collectivités employant au moins un agent	Nombre de collectivités	Effectif	% Ile-de-France	% France entière*
Région	1	1 319	0,4	0,9
Départements	8	35 031	10,4	11,8
Services départementaux incendie et secours	4	5 359	1,6	3,0
Communes de moins de 2 000 hab		5 739	1,7	11,1
Communes de 2 000 à 4 999 hab		8 449	2,5	7,1
Communes de 5 000 à 9 999 hab		15 775	4,7	7,7
Communes de 10 000 à 19 999 hab		32 509	9,6	8,7
Communes de 20 000 à 49 999 hab		88 382	26,1	13,9
Communes de 50 000 à 80 000 hab		32 399	9,6	5,6
Communes de plus de 80 000 hab (Ville de Paris incluse)		73 798	21,9	10,1
Ensemble des communes	1 271	257 051	76,1	64,2
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	407	19 707	5,8	6,7
Com. de communes et d'agglomération, SAN	79	6 863	2,0	7,6
Syndicats intercommunaux	583	5 495	1,6	4,3
OPHLM	61	6 300	1,9	0,2
Autres collectivités	20	595	0,2	1,3
Ensemble des collectivités	2 434	337 720	100,0	100,0

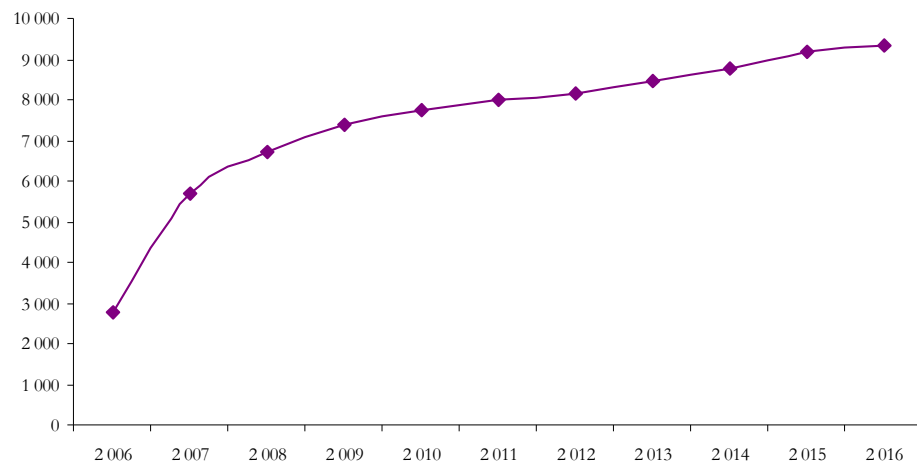
* Source : Insee au 31/12/2004, Idem pour toutes les comparaisons avec l'échelon national, sauf autre précision.

> 33 % des agents titulaires et non titulaires permanents seront potentiellement partis à la retraite d'ici 2016

L'estimation du nombre annuel d'agents titulaires et non titulaires permanents partant potentiellement à la retraite sur la période 2006-2016 montre que les départs vont connaître une augmentation constante à partir de 2007 jusqu'en 2016. On estime à 5 700 le nombre de départs en 2007 pour atteindre 9 300 en 2016.

Ainsi, ce sont 98 000 agents qui auront cessé leur activité entre 2005 et 2016. Cela représente 33 % des effectifs recensés au 1er janvier 2005.

Nombre de départs potentiels à la retraite des titulaires et non titulaires permanents d'Ile-de-France par an



NB : Les résultats portant sur l'âge des agents et les perspectives de départ à la retraite sont présentés hors emplois aidés et non titulaires non permanents.

> Départs potentiels à la retraite par type d'employeurs

Les départs à la retraite seront plus importants dans les communes de moins de 2 000 habitants et les Offices publics d'HLM.

Ce sont respectivement 42 % et 39 % des agents titulaires et non titulaires permanents de ces collectivités qui auront atteint l'âge de départ potentiel à la retraite et cessé leur activité sur la période 2005-2016.

Pourcentage cumulé de départs potentiels à la retraite par type d'employeurs sur la période 2005-2016

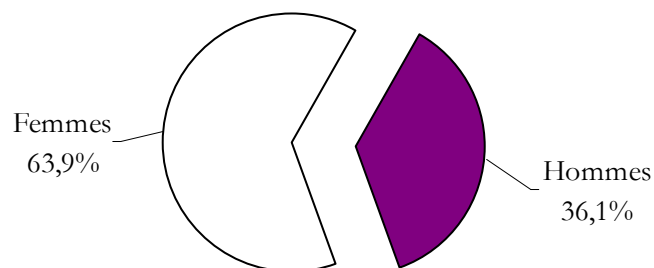
	Effectif	2 008	2 010	2 012	2 014	2 016
Région	1 287	8	11	16	20	24
Départements	31 703	11	17	22	29	35
SDIS	5 285	6	9	12	16	21
Communes de moins de 2 000 hab.	5 034	13	21	29	35	42
Communes de 2 000 à 5 000 hab.	7 362	11	16	22	28	34
Communes de 5 000 à 10 000 hab.	13 685	11	17	22	28	34
Communes de 10 000 à 20 000 hab.	27 694	10	15	21	26	32
Communes de 20 000 à 50 000 hab.	75 143	10	15	21	27	33
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	27 776	9	14	19	24	30
Communes de plus de 80 000 hab.	61 261	9	14	20	26	33
- dont communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)	-	9	14	19	25	31
- dont Ville de Paris	-	9	15	20	27	33
Ensemble des communes	217 955	10	15	21	27	33
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	17 718	12	17	24	30	37
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 294	8	12	16	21	27
Syndicats intercommunaux	4 944	10	14	18	22	27
OPHLM	5 986	11	19	26	33	39
Autres collectivités	571	5	9	14	20	27
Ensemble des collectivités	291 743	10	15	21	27	33

2. Genre

> Parmi les 337 720 agents, une majorité de femmes

Au 1^{er} janvier 2005, les femmes représentent 64 % des agents recensés dans la région Ile-de-France, tous statuts confondus.

Répartition des effectifs par genre (en %)



A titre de comparaison, pour la France entière début 2004, le taux de féminisation était de 59 %●.

La part des femmes dans la région Ile-de-France est supérieure au taux de féminisation national.

● Source : Rapport au CTP au 31/12/2003 - CNFPT / DGCL

> Un taux de féminisation variable selon l'employeur

Les établissements communaux (ccas, caisse des écoles), les départements, ainsi que les communes de moins de 2 000 habitants sont fortement féminisés (82,1 %, 77,4 % et 70,8 % pour les derniers).

On remarque que plus la taille de la commune augmente et plus la répartition homme/femme a tendance à s'équilibrer.

Notons que la ville de Paris, les OPHLM et bien sûr les services départementaux d'incendie et de secours connaissent une sous représentation féminine au regard de la moyenne régionale : 51,5 %, 48,4 % et 11,9 % contre une moyenne régionale de 63,9 %.

Répartition des effectifs et taux de féminisation par type de collectivités

	Effectifs	Taux de féminisation (en %)
Région	1 319	60,3
Départements	35 031	77,4
Services départementaux incendie et secours	5 359	11,9
Communes de moins de 2 000 hab.	5 739	70,8
Communes de 2 000 à 4 999 hab.	8 449	67,2
Communes de 5 000 à 9 999 hab.	15 775	67,5
Communes de 10 000 à 19 999 hab.	32 509	65,2
Communes de 20 000 à 49 999 hab.	88 382	65,0
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	32 399	65,0
Communes de plus de 80 000 hab.	73 798	55,0
Communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)	-	64,3
Ville de Paris	-	51,5
Ensemble des communes	257 051	62,5
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	19 707	82,1
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 863	55,0
Syndicats intercommunaux	5 495	56,1
OPHLM	6 300	48,4
Autres collectivités	595	64,9
Total	337 720	63,9

3. Structure des âges

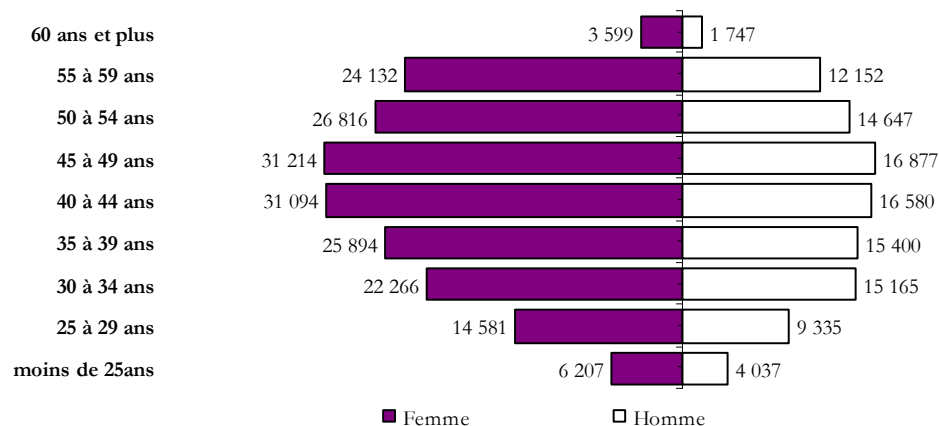
> 29 % des personnels âgés de 50 ans ou plus début 2005

Au 1^{er} janvier 2005, les agents territoriaux titulaires et non titulaires permanents sont âgés en moyenne de 42 ans et 8 mois.

29 % d'entre eux ont atteint l'âge de 50 ans ou plus contre seulement 12 % qui sont âgés de moins de 30 ans. 60 % des agents ont entre 30 et 50 ans.

La pyramide des âges présente une structure quasi identique par sexe : 10 mois séparent l'âge moyen des femmes (42 ans et 11 mois) de celui des hommes (42 ans et 1 mois).

Pyramide des âges par sexe



> Une structure des âges variable selon le type et la taille des collectivités

Les agents des communes de moins de 2 000 habitants, les agents des Offices publics d'HLM, ainsi que ceux des départements sont les plus âgés. Ce sont respectivement 37 %, 36 % et 31 % d'entre eux qui avaient plus de 50 ans début 2005.

A contrario, les services départementaux d'incendie et secours présentent une structure des âges plus jeune, où la part des personnels de moins de 30 ans est plus importante que la moyenne régionale.

Classe d'âge (en %) par type de collectivités

	Effectifs	Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans et plus	total
Région	1 287	12,2	65,2	22,6	100
Départements	31 703	11,3	57,6	31,1	100
Services départementaux incendie et secours	5 285	29,9	57,4	12,7	100
Communes de moins de 2 000 hab.	5 034	9,9	53,2	36,9	100
Communes de 2 000 à 5 000 hab.	7 362	13,9	57,0	29,1	100
Communes de 5 000 à 10 000 hab.	13 685	12,0	58,6	29,4	100
Communes de 10 000 à 20 000 hab.	27 694	13,2	59,1	27,7	100
Communes de 20 000 à 50 000 hab.	75 143	11,6	60,1	28,3	100
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	27 776	13,2	60,8	26,0	100
Communes de plus de 80 000 hab.	61 261	10,6	60,5	28,9	100
Communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)	-	12,2	61,3	26,5	100
Ville de Paris	-	9,9	60,2	29,9	100
Ensemble des communes	217 955	11,8	59,8	28,4	100
Etablissements communaux (ccas, caisse des écoles)	17 718	7,7	62,4	29,9	100
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 294	10,1	65,2	24,7	100
Syndicats intercommunaux	4 944	14,0	61,8	24,2	100
OPHLM	5 986	7,3	56,4	36,3	100
Autres collectivités	571	10,9	66,4	22,7	100
Total	291 743	11,7	59,8	28,5	100

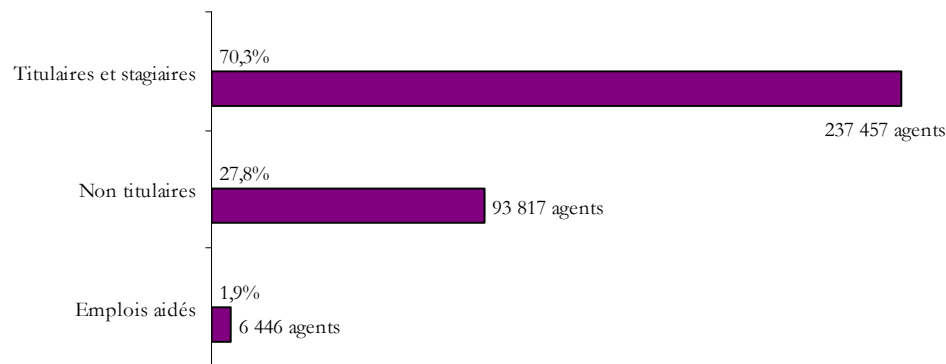
II. Caractéristiques statutaires

1. Statuts

> 70 % des agents sont titulaires

Les agents titulaires et stagiaires représentent une large majorité des effectifs (70 %), contre 28 % pour les non titulaires et 2 % pour les emplois aidés.

Répartition des effectifs par statut



A titre de comparaison, fin 2004, l'INSEE dénombrait pour la France entière :

- 69 % de titulaires ou stagiaires,
- 26 % de non titulaires,
- 5 % d'emplois aidés.

La part des titulaires est légèrement plus importante dans la région Ile-de-France comparativement à l'ensemble du territoire : 70 % des agents contre 69 %.

> Une structure statutaire variable selon le type de collectivités

Au regard de la répartition régionale, la part des non titulaires est plus importante dans les syndicats intercommunaux, les communes de 10 000 à 19 999 habitants et les établissements communaux.

Les emplois aidés ne représentent pas plus de 5 % de la répartition des statuts par type de collectivités. Ils sont présents à hauteur de 5 % dans les syndicats intercommunaux, et à un plus de 4 % dans les communes de moins de 2 000 habitants et les départements. On observe que plus la taille de la commune diminue, plus la part des emplois aidés augmente.

Les services départementaux d'incendie et de secours représentent quant à eux un taux de titulaires très supérieur à la moyenne régionale.

Les syndicats intercommunaux sont ceux qui ont la part de titulaires la plus faible.

Répartition des effectifs par type de collectivités et par STATUT (en %)

	Effectif	Répartition par statut (en %)			
		Titulaires	Non titulaires	Emplois aidés	Ensemble
Région	1 319	74,5	23,1	2,4	100
Départements	35 031	72,1	23,8	4,1	100
Services départementaux incendie et secours	5 359	94,6	4,6	0,8	100
Communes de moins de 2 000 hab	5 739	73,0	22,8	4,2	100
Communes de 2 000 à 4 999 hab	8 449	73,2	24,0	2,8	100
Communes de 5 000 à 9 999 hab	15 775	66,7	31,1	2,2	100
Communes de 10 000 à 19 999 hab	32 509	64,1	33,3	2,6	100
Communes de 20 000 à 49 999 hab	88 382	70,0	28,1	1,9	100
Communes de 50 000 à 80 000 hab	32 399	68,8	29,9	1,3	100
Communes de plus de 80 000 hab	73 798	71,9	27,3	0,8	100
Communes de plus de 80 000 hab (hors Paris)	-	67,3	31,4	1,3	100
Ville de Paris	-	73,6	25,8	0,6	100
Ensemble des communes	257 051	69,6	28,7	1,7	100
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	19 707	66,9	32,7	0,4	100
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 863	78,3	19,5	2,2	100
Syndicats intercommunaux	5 495	60,9	34,1	5,0	100
OPHLM	6 300	77,5	21,9	0,6	100
Autres collectivités	595	81,4	17,3	1,3	100
Ensemble des collectivités	337 720	70,3	27,8	1,9	100

Note de lecture : On recense 1 319 agents territoriaux dans la région. 74,5 % sont titulaires, 23,1 % sont non titulaires et 2,4 % sont des emplois aidés.

2. Situations juridiques de recrutement des non titulaires et types d'emplois aidés

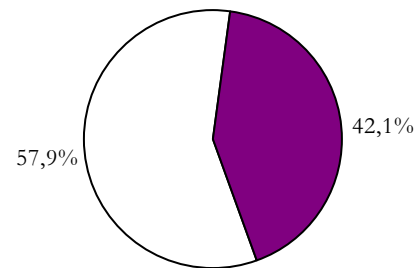
> Parmi les non titulaires, 58 % sont sur des emplois permanents

Dans la région Ile-de-France les non titulaires sur emplois permanents représentent 60 % des non titulaires. Ils sont 42 % à être sur des emplois non permanents.

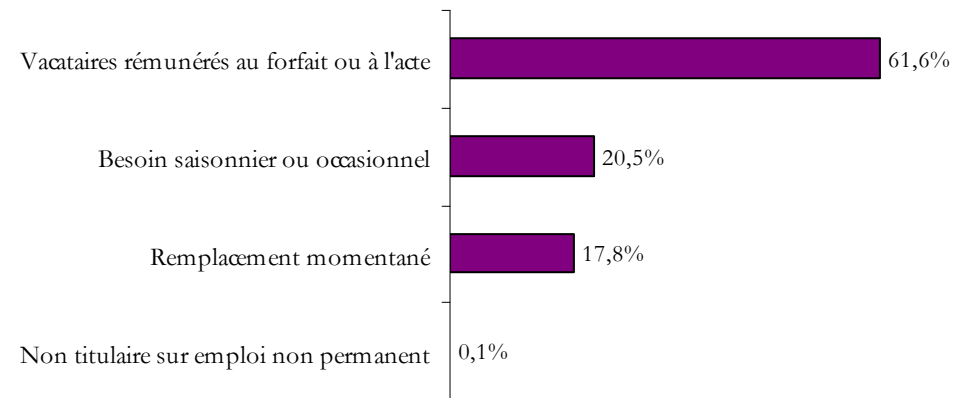
Les vacataires rémunérés au forfait ou à l'acte constituent la grosse majorité des non titulaires sur emplois non permanents.

Les contractuels, les vacances temporaires d'emplois et les assistantes maternelles représentent la moitié des non titulaires sur emplois permanents.

□ Sur emploi permanent ■ Sur emploi non permanent



Les non titulaires non permanents



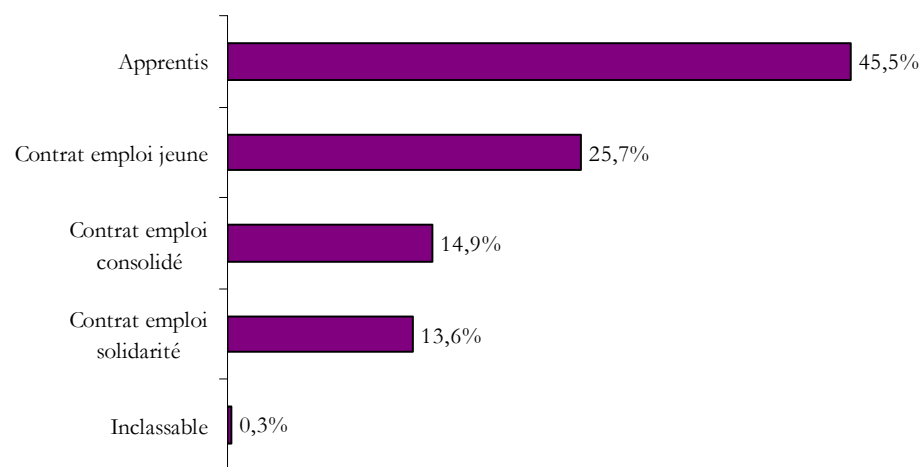
> 45 % des emplois aidés sont des apprentis

Les apprentis regroupent près de la moitié des emplois aidés. Ceci est particulier à la région Ile-de-France car au niveau national, les apprentis ne représentent que 6 % des emplois aidés.

L'autre moitié est principalement composée de contrats emplois jeunes avec une proportion sensiblement équivalente au niveau national.

La part des contrats emplois consolidés et solidarités est beaucoup moins importante qu'au niveau national : 28 % contre 70 %.

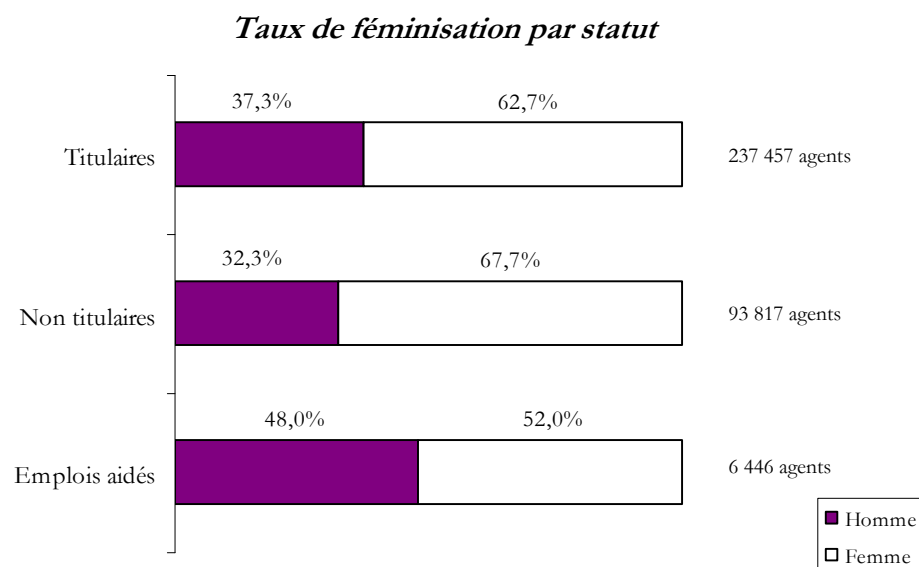
Répartition des emplois aidés par type de contrats



> Des agents non titulaires plus féminisés

Le taux de féminisation est plus important pour les agents non titulaires. Les femmes représentent 68 % des non titulaires, 63 % des titulaires et 52 % des emplois aidés.

Cette plus forte féminisation des personnels non titulaires n'est pas propre à la région et reflète le taux de féminisation observé pour le statut pour l'ensemble du territoire.



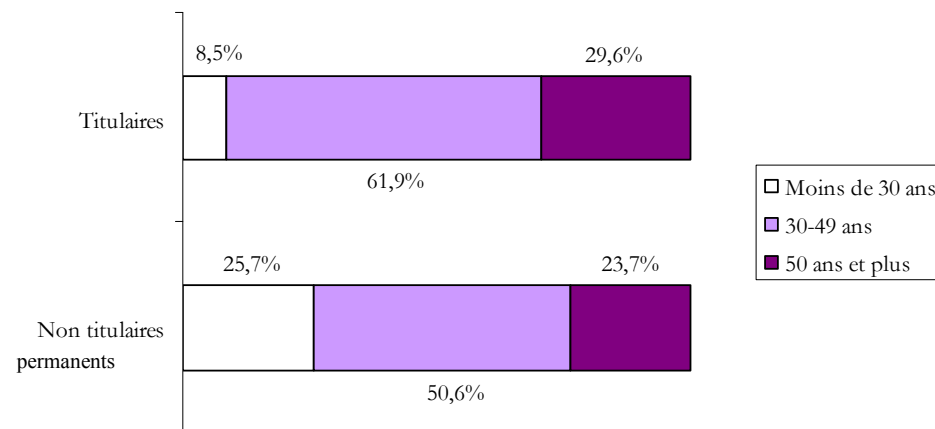
> Des personnels âgés, quel que soit le statut

Quatre ans et un mois séparent l'âge moyen des agents titulaires de celui des agents non titulaires permanents : respectivement 43 ans et 4 mois contre 39 ans et 5 mois.

Au regard de l'âge moyen, les non titulaires permanents paraissent plus jeunes. Cet écart s'explique essentiellement par la part plus importante d'agents de moins de 30 ans. Ils représentent 26 % des effectifs, pour seulement 9% chez les titulaires.

La part des agents les plus âgés est plus importante chez les titulaires que chez les non titulaires permanents : 30 % des titulaires et 24 % des non titulaires permanents sont âgés de 50 ans ou plus début 2005.

Classe d'âge par statut (en %)



Dans la région Ile-de-France, **les agents titulaires sont plus âgés que la moyenne nationale**. Les non titulaires permanents présentent quant à eux une moyenne d'âge légèrement inférieure à celle observée pour les agents de même statut pour l'ensemble du territoire.

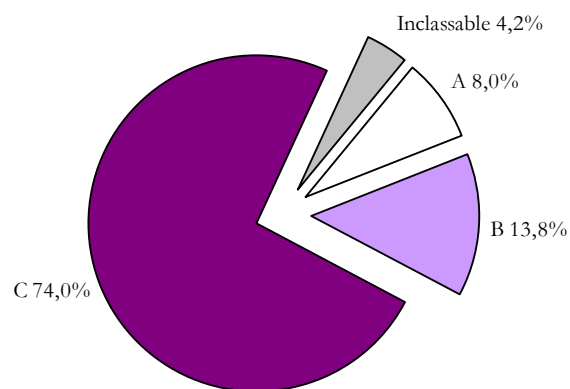
3. Catégories hiérarchiques

> Près d'un agent sur quatre relève d'une catégorie d'encadrement A ou B

On dénombre 22 % d'agents titulaires et non titulaires sur les catégories d'encadrement supérieur ou d'encadrement intermédiaire : 8 % en catégorie A (26 360 agents) et 14 % en B (45 749 agents).

Une large majorité des personnels relève de la catégorie C (245 175 agents).

Répartition par catégorie hiérarchique (en %)



A titre de comparaison, fin 2004 l'INSEE observait que pour la France entière :

- 9 % des personnels relevaient de la catégorie A,
- 14 % de la catégorie B,
- 77 % de la catégorie C.

La région Ile-de-France reste globalement fidèle à la répartition nationale des catégories hiérarchiques.

> Des catégories d'encadrement proportionnellement plus importantes chez les non titulaires

La part des agents de catégorie A est importante chez les non titulaires : 12 % d'entre eux relèvent de la catégorie A contre 7 % des titulaires.

A l'inverse, les catégories B et C sont importantes chez les titulaires : 14 % des titulaires sont de la catégorie B contre 13 % des non titulaires et 77 % des titulaires sont de la catégorie C contre 65 % des non titulaires.

Répartition par statut et catégorie hiérarchique (en %)

	Titulaires	Non titulaires
Catégorie A	6,5	11,6
Catégorie B	14,2	12,9
Catégorie C	77,3	65,6
Inclassable	2,0	9,9
Total	100	100

Effectifs	237 457	93 816
-----------	---------	--------

> Les catégories d'encadrement selon le type d'employeurs

Au regard de la répartition des agents par catégorie hiérarchique, deux groupes de collectivités se dessinent :

- D'une part les communes, les établissements communaux, les SDIS et les OPHLM pour lesquels les catégories d'encadrement sont peu nombreuses. Notons que ces catégories ont tendance à augmenter avec la taille de la commune : plus cette dernière augmente, plus les parts des agents de catégorie A et B sont importantes.
- D'autre part, la région, les départements, les communautés de communes et d'agglomération, ainsi que les SAN ont une proportion des personnels d'encadrement plus élevée que la moyenne régionale.

**Répartition des effectifs (hors emplois aidés) par type de collectivités
et par CATEGORIE HIERARCHIQUE**

	Effectif	Ile-de-France en %					France entière en %				
		Cat. A	Cat. B	Cat. C	Inclassable	total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Inclassable	total
Région	1 287	41,6	14,4	43,5	0,5	100,0	37,7	16,4	44,9	1,0	100,0
Départements	33 578	18,1	31,7	46,3	3,9	100,0	16,5	39,1	44,1	0,3	100,0
Services départementaux incendie et secours	5 317	6,8	10,1	82,7	0,4	100,0	7,3	11,4	81,2	0,1	100,0
Communes de moins de 2 000 hab.	5 497	2,9	3,2	91,2	2,7	100,0	8,8	2,5	88,5	0,2	100,0
Communes de 2 000 à 5 000 hab.	8 212	3,3	8,1	86,2	2,4	100,0	4,2	7,6	87,9	0,2	100,0
Communes de 5 000 à 10 000 hab.	15 429	6,6	11,6	79,5	2,3	100,0	4,6	11,1	84,1	0,2	100,0
Communes de 10 000 à 20 000 hab.	31 652	5,8	12,5	77,8	3,9	100,0	5,1	12,4	82,2	0,3	100,0
Communes de 20 000 à 50 000 hab.	86 713	6,0	11,5	76,9	5,6	100,0	6,9	12,5	80,2	0,4	100,0
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	31 980	6,5	14,4	75,5	3,6	100,0	7,2	12,1	80,6	0,2	100,0
Communes de plus de 80 000 hab.	73 196	8,0	10,0	78,6	3,4	100,0	8,1	11,5	79,0	1,5	100,0
Communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)		9,1	12,3	77,1	1,5	100,0	8,2	12,3	79,0	0,5	100,0
Ville de Paris		7,6	9,1	79,2	4,1	100,0	7,6	9,1	79,2	4,1	100,0
Ensemble des communes	252 679	6,5	11,3	78,1	4,1	100,0	6,7	10,0	82,8	0,5	100,0
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	19 633	3,0	12,2	74,2	10,6	100,0	3,4	10,7	85,4	0,6	100,0
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 709	22,3	21,3	54,2	2,2	100,0	12,4	15,6	71,7	0,4	100,0
Syndicats intercommunaux	5 222	9,9	22,8	65,2	2,1	100,0	11,7	11,9	75,9	0,5	100,0
OPHLM	6 262	6,9	7,8	84,6	0,7	100,0	7,8	9,9	82,2	0,1	100,0
Autres collectivités	587	33,8	21,4	43,8	1,0	100,0	11,9	44,5	43,4	0,2	100,0
Total	331 274	8,0	13,7	74,0	4,3	100,0	8,6	14,0	76,9	0,5	100,0

Note de lecture du tableau : On recense 1 287 agents titulaires et non titulaires dans la région ; 42 % relèvent d'un cadre d'emplois de catégorie A, 14 % de catégorie B et 43 % de catégorie C. A titre de comparaison, au niveau national, dans les régions, 38 % relèvent d'un cadre d'emplois de catégorie A, 16 % de catégorie B et 45 % de catégorie C.

> Une plus grande féminisation en catégorie B

Les femmes sont majoritaires quelque soit la catégorie hiérarchique. Cette répartition est globalement supérieure à la moyenne nationale quel que soit la catégorie.

Taux de féminisation par catégorie hiérarchique

	% de femmes	% de femmes France entière*
Catégorie A	59,2	57
Catégorie B	68,0	61
Catégorie C	64,2	59
Ensemble	64,1	59

> Des personnels plus âgés en catégorie A

Les personnels de catégorie A sont les plus âgés : 37 % d'entre eux sont âgés de 50 ans ou plus au 1^{er} janvier 2005. A l'inverse les moins de 30 ans ne représentent que 9 % de cette catégorie.

Classe d'âge (en %) par catégorie d'emplois

	Effectifs	Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans et plus	total
Catégorie A	23 002	9	53,8	37,2	100
Catégorie B	42 495	12,6	62,5	24,9	100
Catégorie C	217 124	11,8	60	28,2	100
Inclassable	9 122	12,2	57,3	30,5	100

> Départs potentiels à la retraite par catégorie hiérarchique

Sur l'ensemble de la période 2005-2016, les départs à la retraite sont proportionnellement plus importants pour les agents de catégorie A. 37 % d'entre eux seront partis à la retraite entre 2005 et 2016 (soit 8 511 agents sur 23 002 recensés au 1^{er} janvier 2005) contre 29 % des agents de catégorie B et 33 % des agents de catégorie C (soit respectivement 12 324 et 71 651 agents qui auront cessé leur activité sur la période).

Pourcentage cumulé de départs potentiels à la retraite par catégorie hiérarchique sur la période 2005-2016

	Effectif	2008	2010	2012	2014	2016
Catégorie A	23 002	11	17	24	30	37
Catégorie B	42 495	8	13	18	23	29
Catégorie C	217 124	10	15	21	27	33
Inclassable	9 122	11	18	24	30	36

3. Filières d'emplois

> Deux tiers des agents dans les filières administrative et technique

Trois filières emploient plus de 252 900 agents titulaires et non titulaires sur les 331 274 agents recensés début 2005 (hors emplois aidés) : la filière technique qui représente 37 % des effectifs (123 134 agents), la filière administrative (21 % soit 68 840 agents) et la filière médico-sociale (18 % soit 60 997 agents).

Les autres filières (culturelle, sportive, animation, police municipale et sapeurs-pompiers) regroupent à elles cinq un peu plus de 62 800 agents, où plus d'un agent sur deux relève de la filière animation.

Répartition par filière d'emplois (hors emplois aidés)

	Effectif	% Ile-de-France	% France entière*
Administrative	68 840	20,8	24,0
Technique	123 134	37,1	45,3
Médico-sociale	60 997	18,4	14,7
Culturelle	14 901	4,5	4,5
Sportive	4 474	1,4	1,3
Animation	36 338	10,9	5,4
Police municipale	2 533	0,8	1,2
Sapeurs-pompiers	4 567	1,4	2,5
Inclassable	15 490	4,7	1,1
Ensemble	331 274	100,0	100,0

Les effectifs territoriaux d'Ile-de-France suivent globalement la répartition observée pour le reste du territoire. On constate tout de même une part plus importante de la filière animation qui se répercute principalement sur la filière technique.

* Source : Insee au 31/12/2004

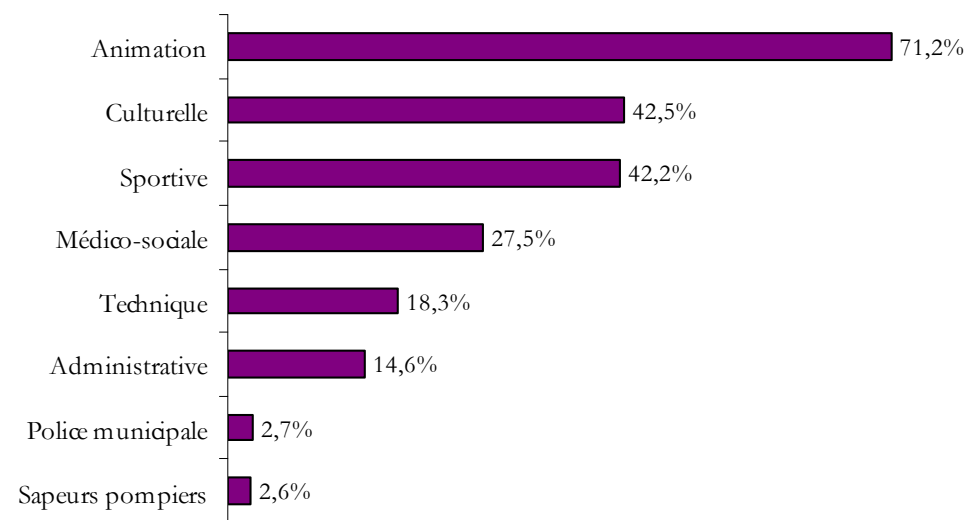
> La part des non titulaires est variable selon la filière d'emplois

Au regard du poids des agents non titulaires, on observe des différences importantes selon la filière considérée.

La filière animation est la seule où les agents sont près des ¾ à être non titulaires.

Concernant les filières les plus nombreuses : 18 % des agents de la filière technique sont non titulaires. Ils sont 15 % dans la filière administrative et 27 % dans la filière médico-sociale.

Part des non titulaires par filière d'emplois (en %)



> Une répartition par filière contrastée selon le type de collectivités

Le tableau de la page suivante présente pour chaque catégorie d'employeurs la répartition des agents par filière d'emplois.

Cette répartition renvoie aux différentes missions et domaines d'activité pour chaque type de collectivités.

**Répartition des effectifs (hors emplois aidés) par type de collectivités
et par FILIERE D'EMPLOIS (en %)**

	Effectifs	Répartition par filière en %									Total
		Administrative	Technique	Médico- sociale	Culturelle	Sportive	Animation	Police municipale	Sapeurs- pompiers	Inclassable	
Région	1 287	73,2	24,5	0,1	0,6	0,1				1,5	100
Départements	33 578	30,6	18,1	45,0	2,0	0,2	0,2			3,9	100
Services départementaux incendie et secours	5 317	10,8	4,4	0,6	0,0				83,8	0,4	100
Communes de moins de 2 000 hab.	5 497	21,6	50,7	11,0	1,9	0,2	11,1	0,8		2,7	100
Communes de 2 000 à 5 000 hab.	8 212	18,9	44,5	9,8	4,5	1,2	16,4	1,9		2,8	100
Communes de 5 000 à 10 000 hab.	15 429	18,7	38,7	15,9	7,1	1,4	13,6	1,8		2,8	100
Communes de 10 000 à 20 000 hab.	31 652	20,0	37,3	14,7	7,2	1,7	13,5	1,4		4,2	100
Communes de 20 000 à 50 000 hab.	86 713	18,6	37,7	15,7	5,2	1,6	13,4	1,0		6,8	100
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	31 980	17,4	39,9	15,7	4,8	1,5	15,4	1,6		3,7	100
Communes de plus de 80 000 hab.	73 196	18,8	44,3	15,4	3,7	1,2	13,0	0,2		3,4	100
Communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)		18,5	37,6	17,4	5,1	2,7	16,5	0,7		1,5	100
Ville de Paris		18,9	46,8	14,7	3,2	0,6	11,7			4,1	100
Ensemble des communes	252 679	18,7	40,5	15,2	5,0	1,4	13,6	1,0		4,6	100
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	19 633	19,6	26,6	33,6	0,8	0,2	8,5	0,0		10,7	100
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 709	32,9	36,6	4,1	14,5	7,0	1,3	1,0		2,6	100
Syndicats intercommunaux	5 222	23,5	46,1	8,4	8,7	5,7	3,1		2,2	2,3	100
OPHLM	6 262	32,2	66,4	0,6				0,0		0,8	100
Autres collectivités	587	59,7	27,0	4,4	3,9	3,6	0,2			1,2	100
Total	331 274	20,8	37,1	18,4	4,5	1,4	10,9	0,8	1,4	4,7	100

Note de lecture du tableau : on recense 1 287 agents titulaires et non titulaires dans la région ; 73 % relèvent de la filière administrative, 24 % de la filière technique, 0,1 % de la filière médico-sociale, 0,6 % de la filière culturelle, 0,1 % de la filière sportive et 1,5 % ne sont pas classables.

> Des personnels plus âgés dans les filières technique, médico-sociale et administrative

Au regard des filières d'emplois, ce sont les filières techniques, médico-sociales et administratives qui sont les plus âgées avec une part des plus de 50 ans au environ des 30 %. A l'inverse ce sont les filières de l'animation et incendie et secours qui sont les plus jeunes avec une part des moins de 30 ans supérieur à 30 % pour une moyenne régionale de 12 %.

Classe d'âge (en %) par filière d'emplois

	Effectifs	Moins de 30 ans	30-49 ans	50 ans et plus	total
Administrative	66 309	9,5	60,9	29,6	100
Technique	115 048	8,6	59,7	31,7	100
Médico-sociale	57 595	10,5	59,5	30	100
Culturelle	13 065	10,6	64,1	25,3	100
Sportive	3 797	15,9	63,8	20,3	100
Animation	19 124	36,8	55,3	7,9	100
Police municipale	2 515	13,3	69,6	17,1	100
Incendie secours	4 567	31	56,5	12,5	100
Inclassable	9 723	11,5	56,4	32,1	100
Ensemble	291 743	11,7	59,8	28,5	100

> Départs potentiels à la retraite par filière d'emplois

Les départs à la retraite des titulaires et non titulaires permanents seront plus importants dans les filières médico-sociale, administrative et technique (avec respectivement 38 %, 35 % et 34 % de départs cumulés sur la période 2005-2016).

Cela représente un volume de départ sur la période 2005-2016 un peu moins de 21 900 agents pour la filière médico-sociale, 23 200 agents pour la filière administrative et un peu plus de 39 100 agents pour la filière technique.

Pourcentage cumulé de départs potentiels à la retraite par filière d'emplois sur la période 2005-2016

	Effectif	2008	2010	2012	2014	2016
Administrative	66 309	12	17	23	29	35
Technique	115 048	9	15	21	27	34
Médico-sociale	57 595	13	19	25	31	38
Culturelle	13 065	7	11	15	19	24
Sportive	3 797	6	10	14	18	23
Animation	19 124	4	5	7	9	12
Police municipale	2 515	6	9	13	18	23
Sapeurs-pompiers	4 567	6	9	13	17	22
Inclassable	9 723	10	18	25	31	38

4. Cadres d'emplois

> Près des deux tiers des effectifs répartis en neuf cadres d'emplois

Parmi les 331 274 agents titulaires et non titulaires d'Ile-de-France, 214 380 se concentrent sur neuf cadres d'emplois dont huit qui sont de catégorie C. Ils représentent 65 % des effectifs hors emplois aidés. Les agents d'entretien sont les plus nombreux avec 68 908 agents, soit 20,8 % des agents territoriaux d'Ile-de-France.

Les 9 cadres d'emplois les plus nombreux

	Effectifs	%	% cumulé	% France*
Agent d'entretien	68 908	20,8	20,8	26,0
Agent d'animation	28 566	8,6	29,4	4,1
Agent administratif	25 920	7,8	37,2	9,7
Agent technique	22 098	6,7	43,9	7,6
Adjoint administratif	21 275	6,4	50,3	6,7
Auxiliaire de puériculture	13 876	4,2	54,5	1,6
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	11 314	3,4	57,9	3,9
Agent de maîtrise	11 249	3,4	61,3	3,5
Rédacteur	11 174	3,4	64,7	3,4

Ces 8 premiers cadres d'emplois regroupent 80 % des effectifs de la catégorie C.

Cinq cadres d'emplois regroupent plus de 80 % des agents de **catégorie A**.

Il s'agit :

- des attachés avec 9 434 agents,
- des professeurs d'établissement d'enseignement artistique avec 4 251 agents,
- des ingénieurs avec 4 123 agents,
- des médecins avec 2 734 agents,
- des psychologues avec 1 032 agents.

Pour la **catégorie B**, on trouve huit principaux cadres d'emplois qui regroupent un peu plus de 80 % des titulaires et non titulaires de cette catégorie. Il s'agit :

- des rédacteurs avec 11 174 agents,
- des assistants socio-éducatifs avec 5 456 agents,
- des éducateurs de jeunes enfants avec 4 123 agents,
- des techniciens avec 3 748 agents,
- des animateurs avec 3 639 agents,
- des éducateurs des APS avec 3 561 agents,
- des assistants d'enseignement artistique avec 3 041 agents,
- des puéricultrices avec 2 167 agents.

* Source : Insee au 31/12/2004

Effectifs par cadre d'emplois et par statut (hors emplois aidés)	Titulaires et stagiaires	Non titulaires	Total
Administrateur	485	312	797
Attaché	5 766	3 668	9 434
Secrétaire de mairie	55	14	69
Rédacteur	9 328	1 846	11 174
Adjoint administratif	20 568	707	21 275
Agent administratif	22 566	3 354	25 920
Chargé de mission	4	167	171
Filière ADMINISTRATIVE	58 772	10 068	68 840
Ingénieur	3 044	1 079	4 123
Technicien	2 620	1 128	3 748
Contrôleur	1 336	212	1 548
Agent de maîtrise	11 002	247	11 249
Agent technique	20 258	1 840	22 098
Conducteur/chef de garage	3 576	181	3 757
Agent de salubrité	5 974	481	6 455
Gardien d'immeuble	899	349	1 248
Agent d'entretien	51 831	17 077	68 908
Filière TECHNIQUE	100 540	22 594	123 134
Conservateur du patrimoine	140	10	150
Conservateur des bibliothèques	215	3	218
Attaché de conservation du patrimoine	203	63	266
Bibliothécaire	475	47	522
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	57	27	84
Professeur d'établissement d'enseignement artistique	1 610	2 641	4 251
Assistant qualifié de conservation	644	118	762
Assistant de conservation	922	224	1 146
Assistant d'enseignement artistique	993	2 048	3 041
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	1 343	760	2 103
Agent qualifié du patrimoine	869	103	972
Agent du patrimoine	1 090	296	1 386
Filière CULTURELLE	8 561	6 340	14 901
Chef de service de police municipale	43	0	43
Gardien de police municipale / Chef de police municipale/ brigadier / brigadier-chef	2 360	61	2 421
Garde-champêtre	62	7	69
Filière POLICE MUNICIPALE	2 465	68	2 533
Conseiller des APS	133	48	181
Educateur des APS	2 276	1 286	3 562
Opérateur des APS	176	555	731
Filière SPORTIVE	2 585	1 889	4 474

Effectifs par cadre d'emplois et par statut (hors emplois aidés)	Titulaires et stagiaires	Non titulaires	Total
Conseiller socio-éducatif	823	99	922
Assistant socio-éducatif	4 517	939	5 456
Educateur de jeunes enfants	3 668	455	4 123
Moniteur-éducateur	170	96	266
Agent spécialisé des Ecoles Maternelles (ASEM)	10 287	1 027	11 314
Agent social	4 003	1 867	5 870
Assistante maternelle	235	7 896	8 131
Médecin territorial	694	2 040	2 734
Psychologue	415	617	1 032
Sage-femme	167	9	176
Coordinatrice de crèches	239	0	239
Puéricultrice	2 124	43	2 167
Infirmier	1 851	133	1 984
Auxiliaire de puériculture	12 732	1 144	13 876
Auxiliaire de soins	1 528	168	1 696
Biologiste/vétérinaire/pharmacien	1	13	14
Assistant médico-technique	61	25	86
Cadre de santé	351	61	412
Aide médico-technique	250	15	265
Rééducateur	101	133	234
Filière MEDICO-SOCIALE	44 217	16 780	60 997
Capitaine/Commandant/Lieutenant-colonel/Colonel	246	0	246
Médecin / Pharmacien de sapeur-pompiers professionnels	12	3	15
Infirmier de sapeurs-pompiers professionnels	6	0	6
Lieutenant de sapeurs-pompiers	393	2	395
Sapeurs-pompiers professionnels non officiers	3 794	111	3 905
Filière SAPEURS-POMPIERS	4 451	116	4 567
Animateur	991	2 648	3 639
Adjoint d'animation	2 538	1 595	4 133
Agent d'animation	6 932	21 634	28 566
Filière ANIMATION	10 461	25 877	36 338
Emploi fonctionnel	564	28	592
Emplois spécifiques	9	761	770
Agent hospitalier	1 447	102	1 549
Professions de l'enseignement	947	748	1 695
Inclassable	2 438	8 446	10 884
ENSEMBLE	237 457	93 817	331 274

> Départs potentiels à la retraite pour les principaux cadres d'emplois

Le tableau suivant présente pour les cadres d'emplois les plus nombreux de chaque catégorie hiérarchique les perspectives de départ à la retraite.

On retrouve les résultats déjà avancés dans chaque catégorie, sauf pour les cadres d'emplois suivants qui présentent des départs plus importants que la moyenne observée de leur catégorie de rattachement :

- Les médecins territoriaux, où 56 % d'entre eux auront cessé leur activité sur la période 2005-2016, contre seulement 37 % pour l'ensemble des cadres d'emplois de catégorie A.

- De même pour la catégorie B, les rédacteurs présentent un taux de départ sur la période nettement supérieur : 37 % contre seulement 29 % pour l'ensemble des cadres d'emplois de catégorie B.

- Pour la catégorie C, les assistantes maternelles, les adjoints administratifs et les agents sociaux seront les cadres d'emplois qui connaîtront des départs proportionnellement plus importants que celui de l'ensemble des cadres d'emplois de catégorie C (respectivement 57 %, 44 % et 41 % contre 33 % pour l'ensemble des cadres d'emplois de catégorie C).

Pourcentage cumulé de départs potentiels à la retraite pour les principaux cadres d'emplois sur la période 2005-2016

	Effectif	2008	2010	2012	2014	2016
Cadres d'emplois de catégorie A	23 002	11	17	24	30	37
Attaché	8 834	9	15	20	26	32
Ingénieur	4 059	8	14	20	28	35
Professeur d'établissement d'enseignement artistique	3 120	9	13	18	23	29
Médecin territorial	1 401	20	30	39	47	56
Cadres d'emplois de catégorie B	42 495	8	13	18	23	29
Rédacteur	10 989	12	18	24	31	37
Assistant socio-éducatif	5 431	6	9	13	18	23
Educateur de jeunes enfants	4 062	6	9	13	18	23
Technicien	3 674	5	9	14	19	25
Educateur des APS	3 259	5	9	13	17	23
Animateur	2 021	3	4	6	8	9
Assistant d'enseignement artistique	1 657	5	8	10	13	16
Cadres d'emplois de catégorie C	217 124	10	15	21	27	33
Agent d'entretien	61 587	10	16	22	28	34
Agent administratif	24 330	9	13	17	22	27
Agent technique	21 900	8	13	19	26	33
Adjoint administratif	21 177	16	22	29	36	44
Agent d'animation	13 460	4	6	7	9	12
Assistante maternelle	8 131	22	31	40	49	57
Agent social	1 234	18	24	31	35	41
Adjoint d'animation	1 104	2	2	3	4	6
Ensemble des collectivités	291 743	10	15	21	27	33

III. Caractéristiques organisationnelles :

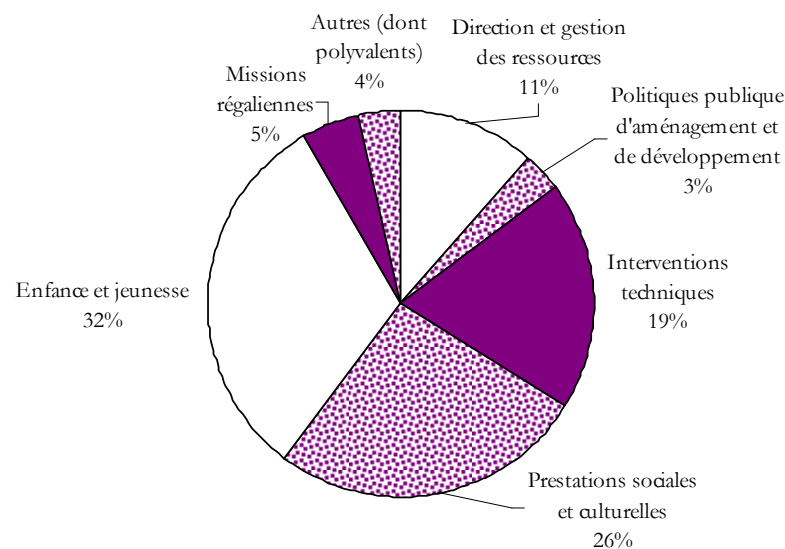
domaines et services d'affectation

1. Effectifs par domaine et service d'affectation

> 80 % des agents au service direct de la population

58 % des effectifs exercent leur activité dans des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse (principalement dans les services de la petite enfance) et aux prestations sociales et culturelles (notamment dans le social).

**Effectifs par domaine d'affectation
(tous statuts)**



La répartition des agents par domaine d'affectation en Ile-de-France se distingue de la répartition pour l'ensemble du territoire. L'Ile-de-France accorde une part importante à ses services enfance et jeunesse (31,3 % contre 19,6 % au niveau national).

Certains domaines ont un poids moins important dans la région par rapport à la moyenne nationale : les interventions techniques, la direction et gestion des ressources ainsi que les missions régaliennes.

*

* Source : CNFPT – Tendances de l'emploi territorial n°11 – janvier 2007

Effectifs estimés par domaine et service d'affectation

	Effectifs	%	% France entière*
Equipe de direction	5 781	1,7	2,6
Affaires juridiques et administratives	14 459	4,3	6,2
Gestion financière et comptabilité	4 882	1,4	2,2
Personnel et ressources humaines	7 247	2,1	2,0
Informatique et traitement information	2 482	0,7	1,0
Communication	3 402	1,0	0,8
Direction et gestion des ressources	38 253	11,3	14,9
Politique de la ville	2 077	0,6	0,4
Urbanisme et aménagement	3 042	0,9	1,2
Transports et déplacements	1 333	0,4	0,6
Environnement	2 111	0,6	0,9
Action économique et développement local	1 740	0,5	0,7
Formation professionnelle	1 100	0,3	0,5
Europe, international	136	0,0	0,1
Politiques pub. d'aménagement et de développement	11 539	3,4	4,4
Bâtiments et patrimoine bâti	24 877	7,4	8,1
Voirie, infrastructures et réseaux divers	8 439	2,5	5,8
Eau et assainissement	3 068	0,9	1,6
Propreté, collecte et gestion des déchets	8 147	2,4	4,5
Espaces verts	11 922	3,5	4,4
Ateliers et matériels	8 009	2,4	2,6
Interventions techniques	64 462	19,1	26,9
Restauration collective	12 484	3,7	5,1
Action culturelle	5 765	1,7	1,4
Culture, lecture publique	5 491	1,6	1,8
Culture, patrimoine	2 332	0,7	1,2
Culture, enseignement artistique	10 056	3,0	2,2
Social	25 592	7,6	8,0
Logement, habitat	3 708	1,1	0,6
Santé	8 751	2,6	1,8
Laboratoires	178	0,1	0,3
Sport	14 900	4,4	3,3
Prestations sociales et culturelles	89 257	26,4	25,6
Petite enfance	40 367	12,0	8,0
Affaires scolaires	35 052	10,4	8,1
Jeunesse et animation	30 183	8,9	4,2
Enfance et jeunesse	105 602	31,3	20,3
Population et citoyenneté	3 864	1,1	1,1
Funéraire	1 004	0,3	0,4
Police et sécurité	6 622	2,0	2,0
Pompiers et secours	5 021	1,5	2,7
Missions régaliennes	16 511	4,9	6,2
Autres (dont polyvalents)	12 096	3,6	1,7
Total	337 720	100,0	100,0

> Structure des âges par service d'affectation

21 services d'affectation de l'Ile-de-France ont une part des plus de 50 ans supérieure à la moyenne régionale.

Certains services apparaissent comme **plus âgés**.

Il s'agit, par ordre décroissant, des services :

- Funéraire
- Laboratoires
- Logement et habitat
- Ateliers et matériels
- Bâtiments et patrimoine bâti
- Santé
- Equipe de direction
- Transports et déplacements
- Voirie, infrastructures et réseaux divers

Dans ces services, la part des agents de plus de 50 ans varie de 41,9 % à 32,7 %, contre 28,5 % en moyenne dans la région Ile-de-France.

Plus globalement, les domaines d'affectation Interventions techniques et Prestations sociales et culturelles connaissent une répartition globalement supérieure à la moyenne régionale.

A contrario, d'autres services présentent une structure des âges **plus jeunes**.

On trouve, par ordre décroissant, les services :

- Jeunesse et animation
- Pompiers et secours
- Europe, international
- Police et sécurité
- Politique de la ville
- Environnement
- Espaces verts

Dans ces services, la part des moins de 30 ans varie de 31,7 % à 14 %, contre seulement 11,7 % pour l'ensemble de la région.

Classe d'âge (en %) par service d'affectation

(Hors emplois aidés)

	Effectifs	- 30 ans	30-49 ans	50 ans +	total
Equipe de direction	5 611	7,8	57,6	34,6	100
Affaires juridiques et administratives	13 621	9,8	59,0	31,2	100
Gestion financière et comptabilité	4 751	8,8	64,5	26,7	100
Personnel et ressources humaines	6 685	11,2	60,2	28,6	100
Informatique et traitement information	2 335	9,4	63,0	27,6	100
Communication	2 954	13,7	61,6	24,7	100
Direction et gestion des ressources	35 957	9,9	60,2	29,9	100
Politique de la ville	1 318	14,6	62,4	23,0	100
Urbanisme et aménagement	2 909	11,4	58,5	30,1	100
Transports et déplacements	1 177	7,0	59,4	33,6	100
Environnement	1 931	14,3	59,9	25,8	100
Action économique et développement local	1 488	8,6	66,1	25,3	100
Formation professionnelle	406	10,2	60,0	29,8	100
Europe, international	126	15,5	60,0	24,5	100
Politiques pub. d'aménagement et de dév.	9 355	11,4	60,8	27,8	100
Bâtiments et patrimoine bâti	22 657	6,5	58,2	35,3	100
Voirie, infrastructures et réseaux divers	8 040	7,2	60,1	32,7	100
Eau et assainissement	3 002	11,6	57,0	31,4	100
Propreté, collecte et gestion des déchets	7 892	11,2	63,2	25,6	100
Espaces verts	11 079	14,0	61,6	24,4	100
Ateliers et matériels	7 715	6,1	57,0	36,9	100
Interventions techniques	60 385	8,8	59,5	31,7	100
Restauration collective	10 576	6,8	60,8	32,4	100
Action culturelle	4 632	13,9	59,1	27,0	100
Culture, lecture publique	5 036	10,2	58,0	31,8	100
Culture, patrimoine	2 116	10,2	57,8	32,0	100
Culture, enseignement artistique	7 626	9,3	64,7	26,0	100
Social	23 392	10,2	58,1	31,7	100
Logement, habitat	3 392	6,3	54,3	39,4	100
Santé	7 488	5,8	59,0	35,2	100
Laboratoires	173	10,4	49,2	40,4	100
Sport	12 583	12,2	60,6	27,2	100
Prestations sociales et culturelles	77 014	9,6	59,5	30,9	100
Petite enfance	38 154	13,7	62,1	24,2	100
Affaires scolaires	26 601	8,7	59,0	32,3	100
Jeunesse et animation	17 686	31,7	57,9	10,4	100
Enfance et jeunesse	82 441	15,9	60,3	23,8	100
Population et citoyenneté	3 604	7,8	60,3	31,9	100
Funéraire	976	5,3	52,8	41,9	100
Police et sécurité	6 115	14,9	67,0	18,1	100
Pompiers et secours	4 997	30,3	56,0	13,7	100
Missions régaliennes	15 692	17,6	61,1	21,3	100
Autres (dont polyvalents)	10 899	8,6	56,7	34,7	100
Total (hors emplois aidés et non titulaires non permanents)	291 743	11,7	59,8	28,5	100

> Départs potentiels à la retraite par service d'affectation

Tous services confondus, c'est un agent sur trois qui aura pris sa retraite sur la période 2005-2016.

Une vingtaine de services va connaître des départs plus importants sur cette même période. Dans ces services, ce sont entre 34 % et 44 % des agents qui auront cessé leur activité d'ici 2016. Ils sont présentés dans le tableau qui suit.

Pourcentage cumulé de départs potentiels à la retraite pour les services les plus affectés sur la période 2005-2016

	Effectif	2 008	2 010	2 012	2 014	2 016
Laboratoires	173	14	21	31	39	44
Funéraire	976	12	19	28	36	44
Logement, habitat	3 392	14	21	29	36	43
Santé	7 488	13	20	26	33	42
Bâtiments et patrimoine bâti	22 657	11	17	25	32	39
Ateliers et matériels	7 715	9	16	23	31	39
Social	23 392	13	19	25	32	39
Affaires scolaires	26 601	13	19	25	32	39
Equipe de direction	5 611	10	17	24	31	38
Restauration collective	10 576	12	19	25	31	38
Population et citoyenneté	3 604	13	19	25	32	38
Affaires juridiques et adm.	13 620	12	18	24	30	37
Transports et déplacements	1 177	9	16	23	30	37
Polyvalent	10 899	13	19	25	30	36
Urbanisme et aménagement	2 910	10	16	22	28	35
Personnel et RH	6 685	11	17	22	28	34
Voirie, infra. et réseaux divers	8 040	9	14	21	27	34
Eau et assainissement	3 002	8	13	19	27	34
Culture, lecture publique	5 036	11	16	22	28	34
Ensemble des services	291 743	10	15	21	27	33

2. Domaines d'affectation et statuts

La structure statutaire de l'emploi est variable selon le domaine d'affectation. Au regard du tableau qui suit, trois groupes de domaines se dessinent :

- Un premier groupe dans lequel la part des titulaires est importante. On trouve dans ce premier groupe les domaines « Missions régaliennes », « Interventions techniques » et « Direction et gestion des ressources ».
- Un second groupe se compose des domaines « Enfance et jeunesse » et « Prestations sociales et culturelles » pour lesquels la part des non titulaires est nettement plus élevée que la moyenne régionale.
- Un troisième groupe dans lequel la part des emplois aidés est forte au regard de la moyenne régionale concerne le domaine des « Politiques publiques d'aménagement et de développement ».

Répartition par domaine d'affectation et statut (en %)

	Effectifs	Titulaires	Non titulaires	Emplois aidés	total
Direction et gestion des ressources	38 253	77,7	20,5	1,8	100
Politiques publiques d'aménagement et de développement	11 539	66,0	26,7	7,3	100
Interventions techniques	64 462	85,0	12,8	2,2	100
Prestations sociales et culturelles	89 257	67,3	31,2	1,5	100
Enfance et jeunesse	105 602	58,9	40,0	1,1	100
Missions régaliennes	16 511	87,3	11,1	1,6	100
Autres (dont polyvalents)	12 096	70,7	22,8	6,5	100
Total	337 720	70,3	27,8	1,9	100

3. Domaines d'affectation et catégories hiérarchiques

La répartition par catégorie hiérarchique varie selon le domaine d'affectation. Par rapport à l'ensemble, la part des agents de catégorie A est élevée dans les domaines de « Politiques publiques d'aménagement et de développement » et de « Direction et gestion des ressources ».

Concernant la catégorie B, on la trouve de manière importante dans le domaine des « Prestations sociales et culturelles ».

Les domaines des « Interventions techniques », « Missions régaliennes » et « Enfance jeunesse » se caractérisent par une très forte majorité d'agents de catégorie C, respectivement 90 %, 89 % et 83 % des agents pour une moyenne régionale de 74 %.

Répartition par domaine d'affectation et catégorie hiérarchique (en %)

	Effectifs (hors emplois aidés)	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Inclassable	Total
Direction et gestion des ressources	37 558	19,2	14,6	62,3	3,9	100
Politiques publiques d'aménagement et de développement	10 698	21,7	17,0	49,9	11,4	100
Interventions techniques	63 064	3,5	5,6	89,6	1,3	100
Prestations sociales et culturelles	87 923	12,3	24,0	57,7	6,0	100
Enfance et jeunesse	104 470	2,3	10,2	83,0	4,5	100
Missions régaliennes	16 253	3,1	5,8	89,4	1,7	100
Autres (dont polyvalents)	11 308	11,2	17,3	68,2	3,3	100
Total (hors emplois aidés)	331 274	8,0	13,7	74,0	4,3	100

Répartition par service d'affectation, statut (en %) et catégorie hiérarchique (en % - hors emplois aidés)

	Effectifs	Titulaires	Non titulaires	Emplois aidés	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Inclassable	Total
Equipe de direction	5 781	74,0	25,3	0,7	100	39,2	11,2	40,2	9,4	100
Affaires juridiques et administratives	14 459	81,0	17,2	1,8	100	10,6	11,7	75,8	1,9	100
Gestion financière et comptabilité	4 882	89,6	9,4	1,0	100	16,4	14,0	68,7	0,9	100
Personnel et ressources humaines	7 247	83,3	15,3	1,4	100	17,9	17,7	63,2	1,2	100
Informatique et traitement information	2 482	57,7	39,3	3,1	100	26,5	30,6	34,6	8,3	100
Communication	3 402	56,1	39,2	4,7	100	22,4	15,9	51,4	10,3	100
Direction et gestion des ressources	38 253	77,7	20,5	1,8	100	19,2	14,6	62,3	3,9	100
Politique de la ville	2 077	46,4	30,6	23,0	100	20,4	28,9	45,2	5,5	100
Urbanisme et aménagement	3 042	79,1	20,1	0,8	100	33,1	23,2	42,1	1,6	100
Transports et déplacements	1 333	75,1	21,6	3,3	100	13,7	8,5	70,7	7,1	100
Environnement	2 111	82,8	11,4	5,8	100	10,7	9,9	67,7	11,7	100
Action économique et développement local	1 740	64,4	28,8	6,8	100	29,1	13,8	52,6	4,5	100
Formation professionnelle	1 100	27,9	67,5	4,6	100	6,0	10,7	19,9	63,4	100
Europe, international	136	53,8	44,7	1,5	100	51,6	14,0	23,1	11,3	100
Politiques publiques d'aménagement et de développement	11 539	66,0	26,7	7,3	100	21,7	17,0	49,9	11,4	100
Bâtiments et patrimoine bâti	24 877	82,4	15,8	1,8	100	4,0	5,8	88,9	1,3	100
Voirie, infrastructures et réseaux divers	8 439	87,8	10,6	1,6	100	5,7	9,1	83,1	2,1	100
Eau et assainissement	3 068	90,1	9,5	0,4	100	10,9	15,6	71,4	2,1	100
Propreté, collecte et gestion des déchets	8 147	90,4	8,2	1,4	100	1,1	1,0	97,6	0,3	100
Espaces verts	11 922	85,8	9,6	4,6	100	2,1	3,9	92,0	2,0	100
Ateliers et matériels	8 009	81,7	16,6	1,7	100	1,0	4,2	94,5	0,3	100
Interventions techniques	64 462	85,0	12,8	2,2	100	3,5	5,6	89,6	1,3	100
Restauration collective	12 484	58,6	40,1	1,3	100	0,5	1,4	91,7	6,4	100
Action culturelle	5 765	54,7	42,5	2,8	100	12,2	14,6	57,7	15,5	100
Culture, lecture publique	5 491	81,5	15,6	2,9	100	13,3	31,4	54,9	0,4	100
Culture, patrimoine	2 332	72,7	23,8	3,5	100	22,2	14,4	57,2	6,1	100
Culture, enseignement artistique	10 056	42,6	57,0	0,4	100	40,8	42,9	7,3	9,0	100
Social	25 592	74,2	24,3	1,5	100	7,5	30,0	57,5	5,0	100
Logement, habitat	3 708	78,8	20,6	0,6	100	5,8	7,9	85,3	1,0	100
Santé	8 751	74,4	25,3	0,3	100	27,0	26,2	36,2	10,6	100
Laboratoires	178	90,5	9,5	0,0	100	17,1	49,9	30,6	2,4	100
Sport	14 900	71,0	27,0	2,0	100	1,8	24,9	70,7	2,6	100
Prestations sociales et culturelles	89 257	67,3	31,2	1,5	100	12,3	24,0	57,7	6,0	100
Petite enfance	40 367	71,5	27,6	0,9	100	4,0	16,2	78,6	1,2	100
Affaires scolaires	35 052	61,9	37,0	1,1	100	1,3	4,0	84,2	10,5	100
Jeunesse et animation	30 183	38,7	60,0	1,3	100	1,0	9,3	87,8	1,9	100
Enfance et jeunesse	105 603	58,9	40,0	1,1	100	2,3	10,2	83,0	4,5	100
Population et citoyenneté	3 864	89,6	7,9	2,5	100	3,8	8,4	86,3	1,5	100
Funéraire	1 004	93,3	5,5	1,2	100	1,0	3,7	91,6	3,7	100
Police et sécurité	6 622	79,2	18,8	2,0	100	1,4	2,8	93,1	2,7	100
Pompiers et secours	5 021	95,1	4,5	0,4	100	5,1	8,3	86,3	0,3	100
Missions régaliennes	16 511	87,3	11,1	1,6	100	3,1	5,8	89,4	1,7	100
Autres (dont polyvalents)	12 096	70,7	22,8	6,5	100	11,2	17,3	68,2	3,3	100
Total	337 720	70,3	27,8	1,9	100	8,0	13,7	74,0	4,3	100

4. Domaines d'affectation et types d'employeurs

Chaque catégorie d'employeur est en charge d'un ensemble de missions et de compétences, en fonction desquelles les services sont organisés.

Ainsi, les « Prestations sociales et culturelles » sont importantes dans les établissements communaux, qui y concentrent près de 73 % de leurs agents. Concernant la région, administratrice de missions, c'est le domaine de la « Direction et gestion des ressources » qui regroupe l'essentiel de effectifs avec 71 % des agents.

Les services départementaux d'incendie et de secours concentrent une grande partie des agents du domaine des « missions régaliennes ».

Les départements concentrent 42 % de leurs effectifs dans le domaine des « Prestations sociales et culturelles ».

La ville de Paris répartit 70 % de ses agents entre les domaines « Enfance et jeunesse » et « Interventions techniques » avec respectivement 38 % et 32 %.

Les agents des OPHLM sont principalement présents dans les domaines « Interventions techniques » et « Prestations sociales et culturelles ».

Répartition des effectifs par type de collectivités et domaine d'affectation (en %)

	Effectifs	Direction et gestion des ressources	Politiques publiques d'aménagement et de développement	Interventions techniques	Prestations sociales et culturelles	Enfance et jeunesse	Missions régaliennes	Autres (dont polyvalents)	total
Région	1 319	70,9	12,7	12,3	3,0	0,0	0,0	1,1	100
Départements	35 031	12,3	4,5	10,7	42,2	20,3	1,1	8,9	100
Services départementaux incendie et secours	5 359	9,4	1,1	1,6	0,6	0,0	85,0	2,3	100
Communes de moins de 2 000 hab.	5 739	18,7	2,0	21,5	11,0	30,9	1,8	14,1	100
Communes de 2 000 à 4 999 hab.	8 449	15,0	1,8	23,1	17,0	33,3	4,2	5,6	100
Communes de 5 000 à 9 999 hab.	15 775	10,9	2,5	20,8	20,2	36,3	4,6	4,7	100
Communes de 10 000 à 19 999 hab.	32 509	12,4	2,4	17,0	22,1	36,3	4,9	4,9	100
Communes de 20 000 à 49 999 hab.	88 382	11,7	3,9	19,5	24,6	33,2	3,9	3,2	100
Communes de 50 000 à 80 000 hab.	32 399	9,9	3,4	16,4	20,1	45,0	4,7	0,5	100
Communes de plus de 80 000 hab.	73 798	7,6	3,3	28,4	17,8	36,8	4,6	1,5	100
Communes de plus de 80 000 hab. (hors Paris)	-	12,8	2,9	18,6	27,1	33,6	3,7	1,3	100
Ville de Paris	-	5,6	3,5	32,0	14,4	38,0	4,9	1,6	100
Ensemble des communes	257 051	9,9	3,3	23,1	20,3	36,3	4,4	2,7	100
Etab. communaux (ccas, caisse des écoles)	19 707	5,2	0,3	0,9	72,7	20,2	0,0	0,7	100
Com. de communes et d'agglomération, SAN	6 863	19,5	11,9	18,7	35,4	6,2	3,7	4,6	100
Syndicats intercommunaux	5 495	25,1	6,5	17,5	22,9	17,7	3,2	7,1	100
OPHLM	6 300	20,8	0,7	39,5	37,9	0,0	0,0	1,1	100
Autres collectivités	595	49,4	2,3	8,6	10,2	1,1	0,0	28,4	100
Total	337 720	11,3	3,4	19,1	26,4	31,3	4,9	3,6	100

IV. Caractéristiques professionnelles : métiers territoriaux

1. En région Ile-de-France, 246 métiers territoriaux identifiés

Le travail de refonte et d'actualisation du répertoire des métiers territoriaux entamé par le CNFPT en 2003 est disponible depuis avril 2005. Partant de cette base, nous avons pu affecter un métier à 81 % des agents franciliens.

Il faut souligner que le classement des emplois déclarés par métiers est réalisé en référence à l'activité principale de l'agent.

Les familles professionnelles les plus représentées sont l'éducation et l'animation (72 633 agents), les affaires générales et d'entretien (39 477) et les métiers des services généraux (36 013).

20 métiers concentrent près des 2/3 des effectifs

PILOTAGE ET GESTION DES RESSOURCES

Effectifs par familles professionnelles et métiers (tous statuts)

Direction générale	1 333
Directeur général des services	749
Directeur général adjoint	584

Affaires générales	39 477
Agent de gestion administrative	20 749
Assistant administratif	11 570
Chargé d'accueil	4 392
Assistant de direction	1 767
Directeur des affaires générales	505
Secrétaire de mairie	494

Affaires juridiques	919
Conseiller juridique	293
Gestionnaire des marchés	236
Responsable des marchés et des achats	224
Gestionnaire des assurances	122
Resp. des affaires immobilières et foncières	28
Négociateur foncier	16

Systèmes d'information et TIC	1 359
Technicien informatique	437
Assistant fonctionnel	208
Chef de projet informatique	201
Développeur	124
Directeur des systèmes d'information	113
Responsable de l'exploitation informatique	88
Responsable réseau et télécoms	63
Administrateur de base de données	34
Architecte fonctionnel des syst. d'information	28
Administrateur SIG	26
Architecte technique	23
Resp. sécurité des systèmes d'information	14

Ressources humaines	2 418
Assistant des ressources humaines	954
Chargé de la gestion admini. du personnel	789
Directeur des ressources humaines	414
Responsable de la formation	100
Conseiller en prévention des risques prof.	63
Chargé de l'emploi et des compétences	53
Chargé du recrutement	45

Finances contrôle de gestion	4 276
Agent de gestion financière, budg. ou compt.	2 201
Assistant comptable et budgétaire	653
Responsable de gestion comptable	629
Directeur financier	407
Responsable de gestion budgétaire et financière	292
Contrôleur de gestion	74
Coordonnateur budgétaire	20

Communication	1 285
Chargé de communication	598
Chargé de publication	304
Directeur de la communication	199
Photographe Vidéaste	123
Chef de projet multimédia	47
Créateur de support graphique et audiovisuel	14

POLITIQUES PUBLIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

Effectifs par familles professionnelles et métiers (tous statuts)

Développement	1 141
Chargé d'études	573
Chef de projet développement	209
Agent de développement	134
Développeur économique	103
Directeur du développement	59
Responsable des relations internationales	21
Chef de projet Europe	16
Chef de projet tourisme	16
Chargé de la prospective	7
Conseiller en ingénierie transfrontalière	3

Urbanisme et aménagement	647
Instructeur d'autorisation d'occupation des sols	234
Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement	201
Chargé d'études d'urbanisme et d'amé. urbain	126
Chef de projets d'aménagement urbain	86

Formation professionnelle	307
Animateur local emploi - formation - insertion	186
Coordonnateur emploi - formation - insertion	115
Resp. de l'emploi et de la formation prof.	6

Environnement	556
Conseiller environnement	380
Directeur de l'environnement	67
Garde gestionnaire des espaces naturels	51
Responsable gestion des espaces naturels	42
Chargé d'études environnement	16

Transport et déplacement	61
Responsable des transports et déplacements	26
Contrôleur du service public de voyageurs	14
Chargé de la gestion du transport	16
Chef de projet déplacements	5

Habitat et logement	5 629
Gardien d'immeuble	4 938
Agent de gestion locative	437
Responsable de la gestion locative	153
Responsable d'agence des organismes HLM	55
Responsable habitat - logement	46

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Effectifs par familles professionnelles et métiers (tous statuts)

Entretien et services généraux	36 013
Agent d'entretien des locaux	34 528
Manutentionnaire	740
Magasinier	550
Coordonnateur d'entretien des locaux	195

Véhicules	3 405
Chauffeur	1 629
Conducteur de transports en commun	665
Mécanicien	341
Conducteur d'engins	212
Conducteur de véhicule poids lourds	185
Responsable de parc de véhicules	171
Resp. d'atelier de maintenance des véhicules	149
Opérateur de maintenance des véhicules	28
Peintre carrossier	25

Imprimerie	501
Imprimeur reprographe	316
Opérateur en PAO	99
Ouvrier qualifié de l'imprimerie	62
Chef d'atelier d'imprimerie	24

Infrastructures et réseaux	3 129
Agent d'exploitation de la voie publique	1 765
Ingénieur en infrastructures et réseaux	610
Dessinateur en infrastructures et réseaux	294
Conducteur de travaux en infrastruc. et réseaux	193
Surveillant de travaux en infrastruc. et réseaux	150
Technicien voirie et réseaux divers	117

Espaces verts et paysages	5 630
Agent d'entretien des espaces de nature	4 822
Surveillant de travaux espaces verts	180
Responsable de travaux espaces verts	173
Directeur des espaces verts	139
Coordonnateur gestion des espaces verts	101
Responsable de production végétale	42
Concepteur paysagiste	34
Dessinateur paysage	33
Responsable de parc animalier	24
Agent de maintenance des aires de jeux	23
Elagueur	15
Animalier	14
Chef de projet paysage	13
Décorateur fleuriste	9
Agent de production végétale	5
Gestionnaire de patrimoine arboré	3

Eau et assainissement	1 445
Ouvrier d'entr. réseau d'eau potable et assainis.	850
Ouvrier d'entr. station d'eau potable et d'épur.	181
Surveillant de travaux en eau potable et assainis.	140
Resp. d'exploitation eau potable et assainis.	77
Hydrogéologue	60
Contrôleur en assainis. collectif et non collectif	49
Directeur eau potable et assainissement	42
Technicien de contrôle des stations d'épuration	40
Resp. du service de contrôle des stations d'épur.	6

Propreté et déchets	8 567
Agent de collecte	5 057
Agent de nettoyage	3 145
Agent de déchetterie	169
Responsable propreté	137
Responsable de traitement	29
Responsable collecte	13
Responsable déchetterie	11
Coordonnateur déchetterie	4
Coordonnateur collecte	2

Patrimoine bâti	16 994
Ouvrier d'entretien bâtiment	14 483
Technicien bâtiment	632
Surveillant de travaux bâtiment	464
Responsable des services techniques	345
Responsable des bâtiments	300
Chargé d'opération de construction	231
Architecte	175
Dessinateur bâtiment	161
Gestionnaire des bâtiments	135
Chauffagiste	43
Technicien génie électrique	21
Gestionnaire de l'énergie	3
Technicien génie climatique	1

ANIMATION ET SERVICES A LA POPULATION

Effectifs par familles professionnelles et métiers (tous statuts)

Social	13 036
Travailleur social	4 134
Aide à domicile	3 815
Agent d'intervention sociale et familiale	1 655
Psychologue	1 064
Agent d'accueil social	935
Responsable de l'aide sociale à l'enfance	455
Resp. d'établissement social ou médico-social	358
Conseiller d'action sociale	266
Responsable d'unité territoriale d'action sociale	183
Directeur de l'action sociale	160
Assistante familiale	11

Éducation et animation	72 633
Animateur loisirs	30 267
Assistant d'accueil petite enfance	19 106
Assistant d'éducation	11 051
Animateur de relais assistantes maternelles	5 601
Educateur de jeunes enfants	3 483
Responsable de centre de loisirs	1 237
Coordonnateur enfance - jeunesse - éducation	673
Resp. de structure d'accueil petite enfance	583
Directeur enfance - jeunesse - éducation	537
Directeur d'équipement socioculturel	95

Population et funéraire	1 582
Officier d'état civil	921
Fossoyeur - porteur	281
Gardien de cimetière	161
Responsable du service population	139
Conservateur de cimetière	63
Directeur de régie funéraire	12
Conseiller funéraire	4
Maître de cérémonie	1

Restauration collective	11 748
Agent de restaurant	7 574
Agent polyvalent de production	1 600
Cuisinier	1 419
Responsable d'office	321
Assistant de production	303
Responsable de production	193
Directeur de la restauration collective	146
Resp. de la qualité en restauration collective	84
Responsable de sites de distribution	95
Contrôleur de la restauration collective	13

Santé	9 223
Puéricultrice	3 578
Médecin clinicien	2 654
Infirmier	1 433
Aide-soignant	777
Sage-femme	176
Médecin de médecine prof. et préventive	145
Psychomotricien	108
Kinésithérapeute	83
Manipulateur d'électroradiologie	71
Infirmier coordonnateur	67
Orthophoniste	61
Pharmacien	35
Directeur de la santé publique	31
Ergothérapeute	4

Laboratoires	399
Technicien de laboratoire	241
Aide de laboratoire	117
Qualiticien en laboratoire	16
Préleveur	15
Directeur de laboratoire	10

Services culturels	286
Responsable des services culturels	193
Chef de projets culturels	93

Arts et technique du spectacle	694
Technicien du spectacle	311
Régisseur du spectacle	293
Directeur d'établissement culturel	90

Bibliothèques et centres documentaires	3 910
Agent de bibliothèque	2 309
Bibliothécaire	1 309
Documentaliste	207
Directeur de bibliothèque	85

Enseignements artistiques	9 675
Enseignant artistique	9 096
Enseignant en arts plastiques	374
Directeur d'étab. d'enseignement artistique	202
Directeur d'étab. supérieur d'arts plastiques	3

Etablissements et services patrimoniaux	1 477
Agent d'accueil et de surveillance du patrimoine	936
Médiateur culturel	217
Archiviste	197
Directeur d'établissement patrimonial	97
Régisseur d'œuvres	15
Archéologue	13
Restaurateur d'œuvres	2

Sports	6 111
Animateur - éducateur sportif	4 348
Agent d'exploitation des équipements sportifs	1 180
Responsable des activités physiques et sportives	250
Responsable d'équipement sportif	168
Directeur du service des sports	165

SECURITE

Effectifs par familles professionnelles et métiers (tous statuts)

Incendie et secours	2 547
Chef d'agrès	727
Chef d'équipe	632
Equipier	615
Chef de groupe	231
Chef de garde	159
Chef de centre d'incendie et de secours	89
Chef de colonne	55
Chef de groupement	18
Chef de site	19
Dir. Dép. des services d'incendie et de secours	2

Prévention et sécurité	6 845
Agent de surveillance des voies publiques	3 713
Policier municipal	2 400
Agent de médiation et de prévention	321
Responsable de service de police municipale	212
Garde champêtre	100
Opérateur de vidéo-surveillance	99

EFFECTIFS HORS NOMENCLATURES

Ensemble hors nomenclature	62 463
Métier non déclaré	55 002
Métier non affectable	7 461

Les métiers de l'enseignement et les emplois de cabinet n'ont pu être affectés à aucuns métiers répertoriés par la nomenclature du CNFPT.
Les 16% des métiers non déclarés sont composés de non réponses et de cadres d'emplois, ne permettant pas un classement par métiers.

2. Principaux métiers et statuts

L'approche par métier vient enrichir, malgré les 16 % de métiers non, les informations statutaires et organisationnelles et peut se révéler précieuse pour les gestionnaires de l'emploi et de la formation car elle est au cœur des problématiques de recrutement et plus généralement de mobilité et de formation.

A titre d'exemple, en Ile-de-France, 34 528 agents territoriaux ont été

déclarés comme agent d'entretien des locaux, cela correspond à 10 % des effectifs de la région. 33 % des agents d'entretien des locaux ont plus de 50 ans et 17 % plus de 55 ans. Parmi ces agents travaillant comme agent d'entretien des locaux, 72 % sont titulaires, 27 % non titulaires et 1 % des emplois aidés. 100 % appartiennent à un cadre d'emploi de catégorie C. Le cadre d'emplois le plus représenté est celui d'agent d'entretien, il concerne 94 % des agents exerçant le métier d'agent d'entretien des locaux.

Métiers	Effectif total	%	% cumulé	Part des plus de 50 ans (Hors emplois aidés et non titulaires non permanents)		Statuts en %			Catégories en % (Hors emplois aidés)				Cadre d'emplois le plus représenté (Hors emplois aidés)	
				50 ans et +	55 et +	Titulaires	Non titulaires	Emplois aidés	A	B	C	Incl.	Poids en %	Intitulé
Métier non déclaré	55 002	16	16	31	16	75	19	6	15	17	59	9	11	Agent d'entretien
Agent d'entretien des locaux	34 528	10	27	33	17	72	27	1	0	0	100	0	94	Agent d'entretien
Animateur loisirs	30 267	9	35	8	4	30	69	1	0	12	86	2	75	Agent d'animation
Agent de gestion administrative	20 749	6	42	27	14	91	8	1	0	2	98	0	51	Agent administratif
Assistant d'accueil petite enfance	19 106	6	47	23	11	75	24	1	0	1	98	1	59	Auxiliaire de puériculture
Ouvrier d'entretien bâtiment	14 483	4	52	33	15	93	6	1	0	0	99	1	65	Agent technique
Assistant administratif	11 570	3	55	30	16	91	8	1	1	33	65	1	38	Agent administratif
Assistant d'éducation	11 051	3	58	35	19	85	14	1	0	1	96	3	76	Agent spécialisé des Ecoles Maternelles (ASEM)
Enseignant artistique	9 096	3	61	23	13	41	59	0	44	50	1	5	43	Professeur d'établissement d'enseignement artistique
Agent de restaurant	7 574	2	63	29	15	41	58	1	0	0	94	6	56	Agent d'entretien
Métier non affectable	7 461	2	65	29	16	22	78	0	8	4	33	55	32	Inclassable
Animateur de relais assistantes maternelles	5 601	2	67	45	23	7	93	0	0	3	97	0	91	Assistante maternelle
Agent de collecte	5 057	1	69	25	14	94	6	0	0	0	100	0	97	Agent de salubrité
Gardien d'immeuble	4 938	1	70	39	21	69	30	1	0	0	97	3	66	Agent d'entretien
Agent d'entretien des espaces de nature	4 822	1	71	19	9	84	9	7	0	0	97	3	61	Agent d'entretien
Chargé d'accueil	4 392	1	73	33	17	84	14	2	0	2	97	1	64	Agent administratif
Animateur - éducateur sportif	4 348	1	74	16	7	44	54	2	1	71	24	4	66	Educateur des APS
Travailleur social	4 134	1	75	17	7	78	22	0	7	90	2	1	84	Assistant socio-éducatif
Aide à domicile	3 815	1	76	39	20	61	39	0	0	0	100	0	82	Agent social
Agent de surveillance des voies publiques	3 713	1	77	22	9	71	27	2	0	0	92	8	70	Agent d'entretien
Puéricultrice	3 578	1	79	23	11	95	5	0	0	39	61	0	58	Auxiliaire de puériculture
Educateur de jeunes enfants	3 483	1	80	15	6	87	13	0	0	97	3	0	94	Educateur de jeunes enfants

> Analyse professionnelle, entrée par secteur d'affectation. Lecture verticale de la matrice

Les secteurs d'affectation	Qui mobilisent de très nombreux métiers (81 métiers et plus)	Qui mobilisent entre 80 et 40 métiers	Concentrés sur quelques métiers (39 métiers et moins)
Qui font appel à beaucoup de familles professionnelles en dehors de la correspondance avec le secteur (25 familles professionnelles et plus)	Polyvalent Equipe de direction Jeunesse et animation Bâtiments et patrimoine bâti Personnel et ressources humaines Affaires juridiques et administratives Social Espaces verts Affaires scolaires et peri-scolaires Voirie, infrastructures et réseaux divers Petite enfance	Action culturelle Communication Sport Action économique et développement local	
Qui font appel entre 16 et 24 familles professionnelles en dehors de la correspondance avec le secteur		Urbanisme et aménagement Eau et assainissement Restauration collective Culture, lecture publique Ateliers et matériels Politique de la ville Santé Gestion financière et comptabilité Environnement Culture, patrimoine Pompiers et secours	Logement, habitat Population et citoyenneté Police et sécurité
Qui font appel à peu de familles professionnelles en dehors de la correspondance avec le secteur (15 familles professionnelles et moins)		Transports et déplacements Informatique et traitement information	Formation professionnelle Propreté, collecte et gestion des déchets Culture, enseignement artistique Funéraire Laboratoires Europe, International

Ce tableau présente une lecture de la matrice avec une entrée par secteur d'affectation et apporte des éléments de compréhension sur la diversité professionnelle des secteurs d'affectation.

Nous pouvons ainsi observer que les secteurs d'affectation transports et déplacements ainsi qu'informatique et traitement de l'information, qui font

preuve d'une diversité professionnelle importante pour la région (entre 80 et 40 métiers), se mobilisent principalement sur leurs cœurs de métier.

Le secteur d'affectation des affaires scolaires, qui fait appel à un grand nombre de métiers, présente des proportions importantes d'agents de plus de 55 ans, notamment dans les famille de métiers habitats et logement., patrimoine bâti et santé.

> Analyse sectorielle, entrée par la famille de métiers. Lecture horizontale de la matrice

Familles de métiers	Présents dans la plupart des secteurs d'affectation (25 secteurs et plus)	Présents 12 et 24 secteurs d'affectation	Concentrés sur très peu de secteurs d'affectation (11 secteurs et moins)
Avec de gros effectifs (Plus de 10% des agents aux métiers déclarés)	Entretien et services généraux Affaires générales Education et animation		
Avec des effectifs entre 1 et 10% des agents aux métiers déclarés	Habitat et logement Prévention et sécurité Propreté et déchets Restauration collective Social Patrimoine bâti Véhicules Bibliothèques et centres documentaires Finances, contrôle de gestion	Espaces verts et paysages Sport Santé Enseignements artistiques	Infrastructures et réseaux
Avec de petits effectifs (Inférieurs à 1% des agents aux métiers déclarés)	Développement Communication Systèmes d'information et TIC	Services culturels Laboratoires Imprimerie Environnement Urbanisme et aménagement Arts et techniques du spectacle Affaires juridiques Direction générale Eau et assainissement Etablissements et services patrimoniaux Population et funéraire Ressources humaines Incendie et secours	Transports et déplacements Formation professionnelle

Ce tableau présente une lecture de la matrice avec une entrée par famille de métiers. Il fait le rapport entre la taille des familles professionnelles en terme de nombre d'agent et la répartition de ces familles dans les secteurs d'affectation.

Nous pouvons ainsi observer que les familles professionnelles du développement, de la communication et des systèmes d'information / TIC, dont le poids est inférieur à 1% de l'ensemble, présentent une forte

dispersion sectorielle avec une présence dans au moins 25 secteurs d'affectation.

Les métiers de la famille entretien et services généraux sont employés par la plupart des secteurs d'affectation. Cette famille de métiers présente des proportions importantes d'agents de plus de 55 ans dans les secteurs des affaires juridiques et administratives, personnel et ressources humaines, ateliers matériels, santé, ainsi que pour les secteurs polyvalents.

V. Précisions méthodologiques

1. Champ de l'enquête

Cette enquête est un recensement des personnels présents dans les collectivités et établissements publics territoriaux d'Ile-de-France au 1^{er} janvier 2005.

Sont concernés :

- les agents titulaires et stagiaires,
- les non titulaires sur emplois permanents et non permanents,
- les emplois aidés (CES, CEC, emplois-jeunes, apprentis).

2. Réalisation et bilan de l'enquête

Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 610 collectivités et établissements territoriaux de janvier 2005 à janvier 2006.

Nous avons demandé à chaque collectivité interrogée de nous renvoyer sur support informatique une série d'informations pour chaque agent présent le 1^{er} janvier 2005 dans ses effectifs.

Ces informations portaient sur le statut, la situation juridique de recrutement, le sexe, la date de naissance, la date de la première entrée dans une collectivité, la date de fin de contrats pour les emplois aidés, le niveau d'étude, le cadre d'emplois de référence, le service d'affectation, l'intitulé du métier, la condition d'emploi (temps complet ou non) et la quotité de travail.

Plus d'une collectivité sur trois a répondu, nous fournissant des informations détaillées sur 170 000 agents, soit un agent sur deux.

A partir des effectifs régionaux par statut et type d'employeurs recensés par l'INSEE dans son enquête Colter, un coefficient de pondération a été calculé et affecté aux données afin de redresser les résultats et d'estimer pour l'ensemble des résultats présentés dans ce rapport l'effectif total d'agents territoriaux.

3. Projections de départ à la retraite

Les indicateurs sur les perspectives démographiques ne sont présentés que pour les agents titulaires et non titulaires permanents.

L'indicateur choisi pour estimer les départs à la retraite est le pourcentage cumulé d'agents atteignant l'âge de départ légal à la retraite sur la période 2005-2016.

L'âge de départ à la retraite a été calculé en faisant la moyenne des départs de ces cinq dernières années (2001 à 2005) par catégorie, filière et sexe des agents au niveau national.

Si l'indicateur choisi pour estimer les départs en retraite intègre l'âge légal de départ, il ne tient pas compte :

- De l'âge d'ouverture du droit, qui dépend de la catégorie d'emplois (sédentaire, actif ou insalubre) de chaque cadre d'emplois de référence.
- Des sorties prématurées (décès, démission, licenciement, ...), qui n'ont pas été intégrées dans le modèle de vieillissement fictif de notre population.
- Des comportements individuels des agents et des départs anticipés ou des prolongations éventuelles d'activité au-delà de l'âge d'ouverture du droit.
- De la mobilité entre cadres d'emplois.

Cependant, afin de « lisser » les effets de ces trois phénomènes, l'estimation du nombre d'agents atteignant l'âge légal de départ pour l'année N a été obtenu en calculant la moyenne des effectifs de l'année N-1, l'année N et l'année N+1 par la méthode des moyennes mobiles.

Les résultats sur les projections de départs à la retraite sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des données précises.



OBSERVATOIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
www.observatoire.cnfpt.fr

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
10-12, rue d'Anjou – 75381 Paris cedex 08 – Tél. : 01 55 27 42 12 – Fax : 01 55 27 42 28 – www.cnfpt.fr